

ESCALES Hors série



Copyright © DIRECCTE Occitanie



Copyright © DIRECCTE Occitanie

PANORAMA SOCIO-ÉCONOMIQUE OCCITANIE



Copyright © P. Ferragne



Copyright © DIRECCTE Occitanie



Copyright © DIRECCTE Occitanie



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

NOVEMBRE 2017



SOMMAIRE

1. GÉOGRAPHIE ET DÉMOGRAPHIE	P.4
1.1. La région Occitanie	P.4
1.2. Démographie	P.4
2. PROFIL ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION OCCITANIE	P.10
2.1. Indicateurs d'activité économique et de pouvoir d'achat	P.10
2.2. Le tissu économique régional	P.11
Zoom sur les secteurs d'activités	P. 16
2.3. Des filières de développement complémentaires	P. 18
2.4. Une capacité d'exportation à développer	P.19
2.5. Eléments de conjoncture	P.20
2.6. Démographie et santé des entreprises	P.22
3. LE CONTEXTE SOCIAL	P. 26
3.1. Le marché du travail	P. 26
3.2. Le taux de chômage	P.27
3.3. L'indemnisation du chômage	P.29
3.4. Les minima sociaux	P.29
3.5. 105 quartiers de la politique de la ville	P.31
3.6. La mobilisation des mesures d'accès et de maintien dans l'emploi	P.32
4. LES RELATIONS PROFESSIONNELLES	P.38
4.1. Négociation collective	P.38
4.2. L'audience des organisations syndicales	P.39
5. LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL	P. 40
5.1. Les accidents du travail	P. 40
5.2. Les maladies professionnelles	P. 41
6. CONSOMMATION	P.42
6.1. Le baromètre des réclamations	P.42
6.2. Les signes de qualité en Occitanie	P.42

L'Occitanie, née de la fusion des régions Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées le 1er janvier 2016, une grande région composée de 13 départements et regroupant une population de 5,7 millions d'habitants.

La région Occitanie occupe la 2ème place des régions métropolitaines en superficie (derrière Nouvelle-Aquitaine), un territoire plus grand que la Belgique et les Pays-Bas réunis.

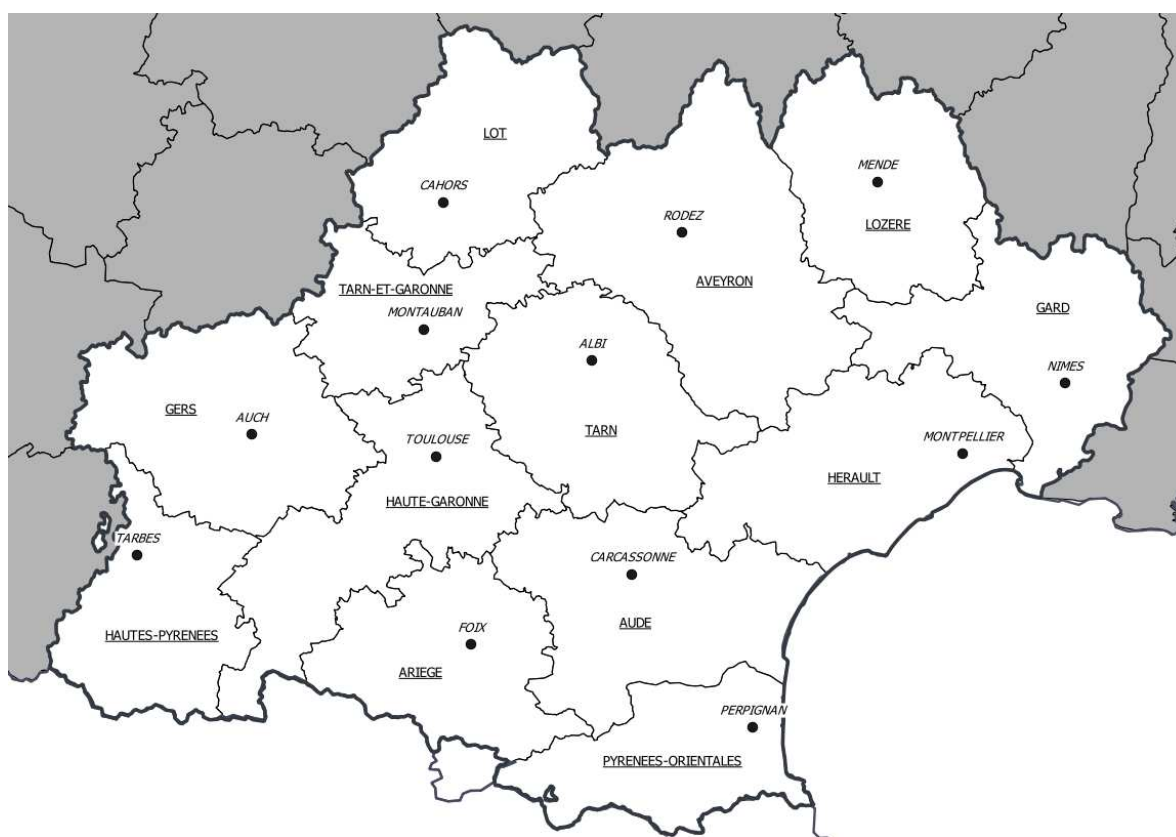
Avec 5,7 millions d'habitants, elle est la 5ème région française en population, avec une densité de 79 habitants au km², très inférieure à la moyenne nationale (118 hab. /km²).

Elle dispose de toutes les caractéristiques d'une grande région : l'accès à la mer, deux massifs montagneux, une attractivité économique, un potentiel de recherche de premier plan, un tourisme dynamique, des produits de qualité, une forte identité historique et culturelle.

Ce panorama dresse un portrait de l'Occitanie, dans sa globalité et au travers de toutes ses diversités.

Il présente des données et des analyses sur la démographie, le tissu économique, le fonctionnement du marché du travail, le dialogue social, la santé et la sécurité au sein des entreprises, la consommation, ... autant de thèmes qui intéressent ou constituent les champs d'intervention de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) Occitanie.

Carte 1 : départements d'Occitanie



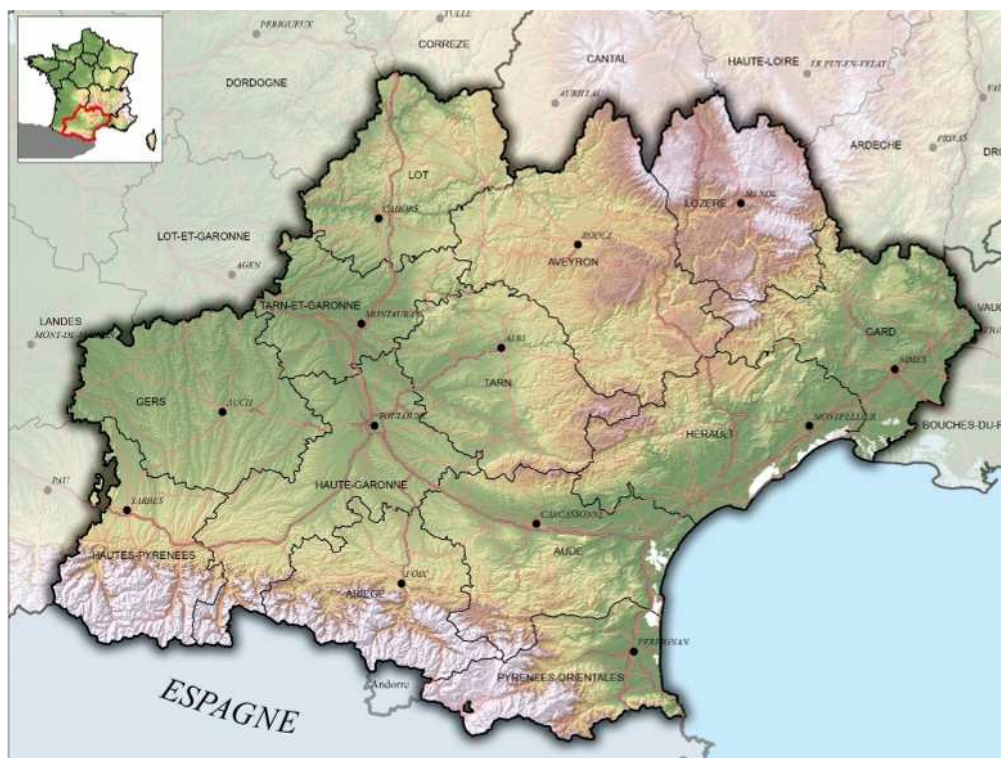
Fonds de carte IGN – Conception : SESE, Direccte Occitanie

1. GÉOGRAPHIE ET DÉMOGRAPHIE

1.1. La région Occitanie

- La deuxième des 13 régions métropolitaines en surface : 72 700 km² soit 13,2% du territoire métropolitain.
- 13 départements, 4 488 communes, 2 métropoles, 4 départements côtiers totalisant 231 kilomètres de côtes, point culminant : le Pic du Vignemale (3 298 m, Hautes-Pyrénées).

Carte 2 : la région Occitanie



Source : Atlas géographique de la région Occitanie – Préfecture Midi Pyrénées –IGN

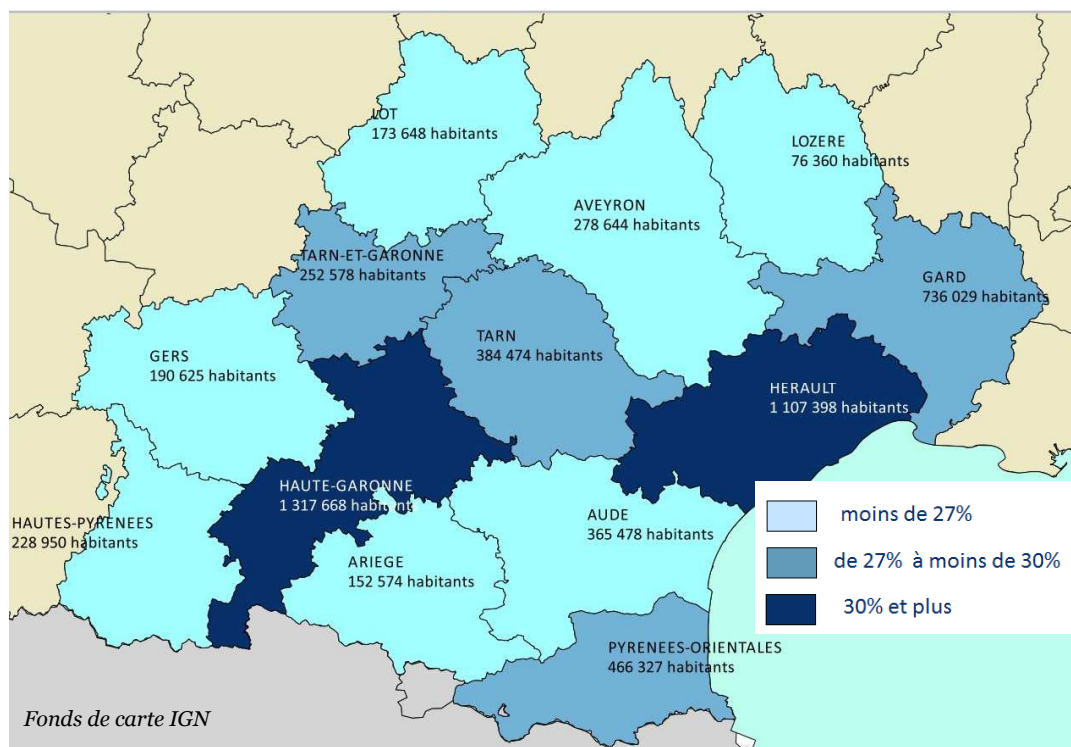
1.2. Démographie

- 3 départements, la Haute-Garonne, l'Hérault et le Gard, concentrent 55 % de la population de la région fusionnée.
 - Un territoire attractif, marqué par une forte croissance démographique due principalement à l'arrivée de nouveaux habitants.
- Par rapport à la moyenne nationale :
- Une population plus âgée.
 - Un niveau moyen de formation supérieur, mais très contrasté entre départements.
 - Un taux d'activité et un taux d'emploi plus faibles, notamment chez les plus jeunes.

Avec plus de 5,7 millions d'habitants, la région Occitanie se hisse à la 5^{ème} place des 13 régions métropolitaines.

Sa population est inégalement répartie. Les deux métropoles (Toulouse Métropole et Montpellier Méditerranée Métropole) regroupent à elles seules près de 1,2 million d'habitants. En comparaison, cinq des 13 départements, totalisant 872 000 habitants, ont de très faibles densités de population : la Lozère (14,8 hab./km²), le Gers (30,5 hab./km²), l'Ariège (31,2 hab./km²), l'Aveyron (31,9 hab./km²) et le Lot (33,3 hab./km²).

Carte 3 : Population par département et part des moins de 25 ans



Source : Insee, RP 2014 exploitation principale Conception : SESE DIRECCTE Occitanie

Tab. 1 : Population par sexe et âge

	Population totale	dont hommes	dont femmes	dont moins de 25 ans	dont 65 ans et plus	Poids région/ France métro
Occitanie	5 730 753	48,3%	51,7%	28,6%	20,8%	9,0%
France métropolitaine	64 027 958	48,4%	51,6%	30,2%	18,3%	

Source : Insee, RP 2014 exploitation principale

1.2.1. La croissance démographique

Depuis 2009, l'accroissement moyen annuel de population est de 0,9% en Occitanie, en légère baisse par rapport à la période 2008-2015 (1%), mais toujours largement supérieur à l'accroissement constaté en France métropolitaine (0,5%). Pour l'essentiel, cette forte croissance démographique est due à l'arrivée de nouveaux habitants : +0,7% (+0,1% en France métropolitaine).

Par département, la variation annuelle moyenne la plus élevée est observée en Haute-Garonne et dans l'Hérault (+1,4%). L'Hérault reste, entre 2009 et 2016, le département le plus attractif de la région avec une variation due au solde migratoire de +1,1%, juste devant les Pyrénées-Orientales (+1,0%).

La Lozère, qui présente une variation de population moyenne entre 2009 et 2016 la moins favorable (-0,3%) est rejointe par le Lot et les Hautes-Pyrénées (-0,1%). La variation de population due au solde migratoire reste plus élevée qu'en moyenne métropolitaine dans tous les départements de la région (hors Lozère), ce qui confirme la forte attractivité régionale.

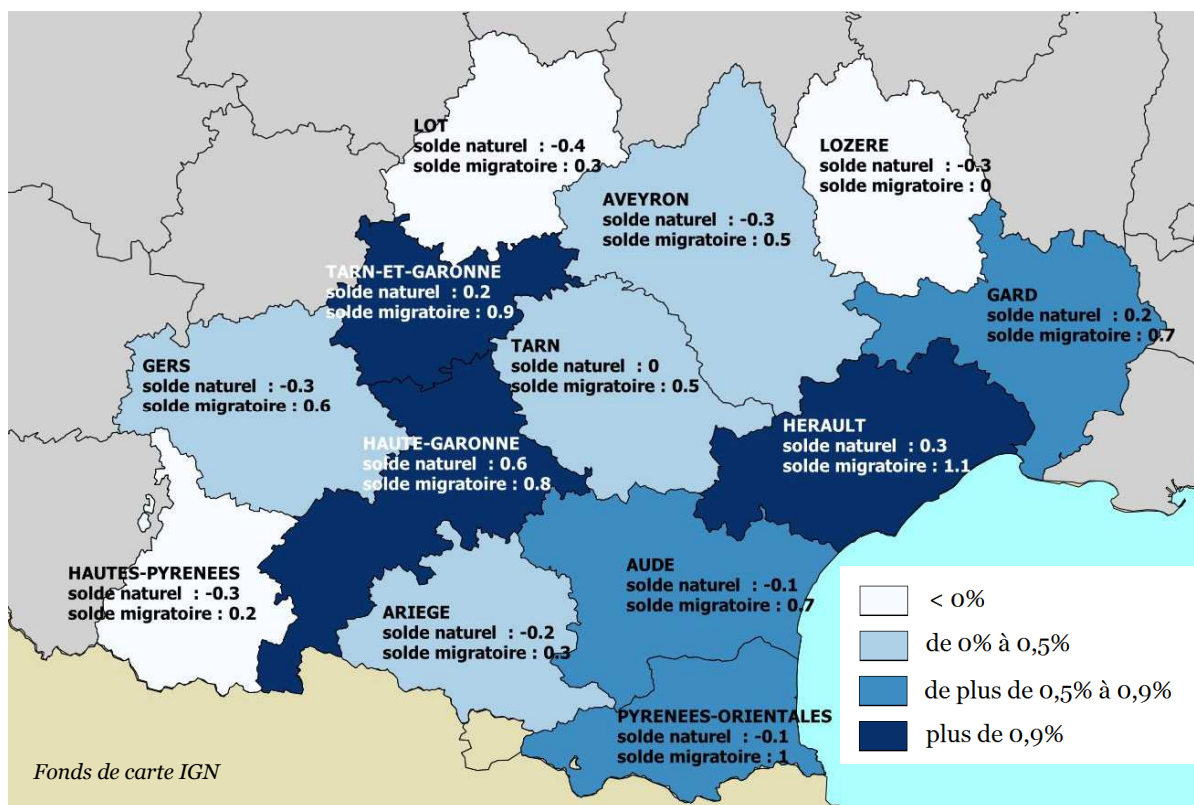
Tab. 2 : Variation annuelle de population

	Densité (nbre d'hab/km ²) en 2014	Variation annuelle moyenne de 2009 à 2016	due au solde naturel	due au solde migratoire
Occitanie	78,8	0,9	0,2	0,7
France métropolitaine	117,7	0,5	0,4	0,1

Source : Insee, RP 2014, état civil, estimations de population 2009-2016

Une forte croissance démographique liée principalement à l'arrivée de nouvelles populations

Carte 4 : Variation annuelle moyenne de la population par département entre 2009 et 2016



Source : Insee, RP 2014, état civil, estimations de population 2009-2016 Conception : SESE DIRECCTE Occitanie

En parallèle à la croissance démographique, la population de la région est particulièrement âgée : les 75 ans et plus représentent, en 2016, 10,5% de la population régionale et 9,3% de la population en France métropolitaine.

1.2.2. La population par niveau de formation

Le niveau de formation moyen de la population dans la région est légèrement supérieur au niveau national, mais présente de grandes disparités départementales.

Les personnes de niveaux Vbis et VI (sans diplôme ou BEPC, DNB) ne représentent que 23,3% de la population de 15 ans et plus en Haute-Garonne, mais 34,7% de la même population dans l'Aude et 35,6% dans le Tarn-et-Garonne.

Inversement, et en lien avec les emplois occupés, la part des diplômés de l'enseignement supérieur est en moyenne régionale de 28,0%, allant de 21,6% dans le Tarn-et-Garonne à 39,1% en Haute-Garonne.

Tab. 3: Diplôme le plus élevé de la population de 15 ans et plus (hors population scolarisée) en Occitanie

	Sans diplôme ou BEPC, brevet des collèges, DNB (Vbis et VI)	CAP ou BEP (V)	bac ou brevet profs. (IV)	Enseignement sup. (I, II et III)
Occitanie	30,8%	23,4%	17,8%	28,0%
France métropolitaine	31,1%	24,3%	16,8%	27,8%

Source : Insee, RP 2014 exploitation principale

Des niveaux de formation supérieurs aux moyennes nationales

Tab. 4 : Diplôme le plus élevé de la population de 15 ans et plus (hors population scolarisée) par département

	Sans diplôme ou BEPC, brevet des collèges, DNB (Vbis et VI)	CAP-BEP (V)	BAC (IV)	Enseignement sup (I, II et III)
Ariège	33,6%	26,2%	18,1%	22,1%
Aude	34,7%	24,8%	18,5%	22,1%
Aveyron	33,4%	26,0%	17,9%	22,7%
Gard	33,7%	23,9%	17,5%	24,9%
Haute-Garonne	23,3%	20,0%	17,6%	39,1%
Gers	34,4%	24,8%	17,8%	23,0%
Hérault	30,3%	21,3%	18,1%	30,3%
Lot	32,7%	25,6%	18,5%	23,2%
Lozère	32,9%	24,6%	18,5%	24,0%
Hautes-Pyrénées	29,8%	29,1%	17,9%	23,2%
Pyrénées-Orientales	34,6%	24,5%	18,1%	22,8%
Tarn	33,4%	25,7%	17,3%	23,6%
Tarn-et-Garonne	35,6%	25,6%	17,2%	21,6%

Source : Insee, RP 2014 exploitation principale

1.2.3. Taux d'activité et taux d'emploi

Le taux d'activité en Occitanie est moins élevé (72,2%) qu'au niveau national (73,6%).

Quels que soient l'âge ou le sexe, le taux d'activité régional est plus faible qu'en moyenne nationale, mais la différence est particulièrement sensible chez les plus jeunes (1,9 point) et chez les hommes (1,5 point). Le taux d'activité augmente pour toutes les classes d'âge par rapport à l'année précédente, sauf pour les jeunes (-0,6 point pour la région et -0,7 point en France métro).

Tab. 5 : Taux d'activité*

	Actifs (15-64 ans)	Taux d'activité (%)	15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans	hommes	femmes
Occitanie	2 573 166	72,2%	40,4%	89,8%	49,8%	75,3%	69,3%
France métro.	29 857 721	73,6%	42,3%	90,7%	50,6%	76,8%	70,5%

*taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs ayant un emploi et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante – taux d'activité global : population de 15 à 64 ans.

Source : Insee, RP 2014 exploitation principale

Le taux d'emploi de la région est de 61,2%, inférieur de plus de 2 points au taux d'emploi en France métropolitaine. Cet écart est significatif quels que soient la tranche d'âge ou le sexe. Par rapport à l'année précédente, le taux d'emploi reste stable en Occitanie et diminue légèrement en France métro. Les taux d'emploi des 25-54 ans et surtout des jeunes baissent, alors que celui des seniors augmente de 1,8 point en région et de 1,7 point en France métro.

Tab. 6 : Taux d'emploi **

	Actifs ayant un emploi (15-64 ans)	Taux d'emploi (%)	15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans	hommes	femmes
Occitanie	2 181 535	61,2%	27,1%	77,7%	44,2%	64,4%	58,1%
France métro.	25 832 864	63,7%	30,1%	79,9%	45,3%	66,9%	60,6%

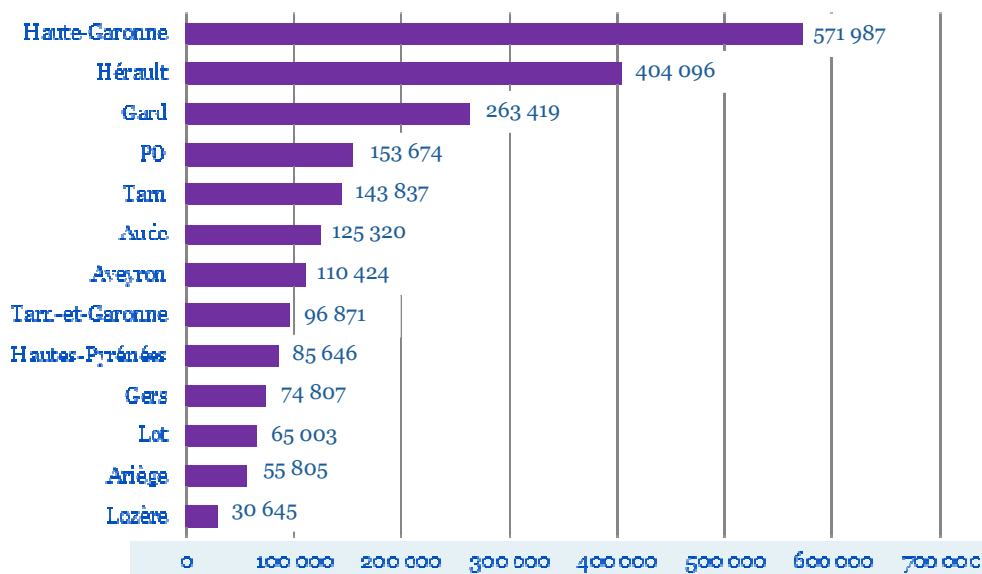
**taux d'emploi : rapport entre le nombre d'actifs ayant un emploi et l'ensemble de la population correspondante – taux d'emploi global : population de 15 à 64 ans.

Source : Insee, RP 2014 exploitation principale

Un taux d'activité et un taux d'emploi plus faibles qu'au niveau national, notamment chez les jeunes de moins de 25 ans

Le nombre d'actifs en emploi par département fait apparaître le poids très élevé de la Haute-Garonne sur la partie ouest de la région.

Graph. 1 : Les actifs en emploi de 15 ans et plus



Source : Insee, RP 2014 exploitation principale

1.2.4. La population par catégorie socio-professionnelle

La région Occitania se distingue par une part plus élevée d'agriculteurs exploitants et d'artisans, commerçants ou chefs d'entreprise et une part moindre d'ouvriers et de cadres et professions intellectuelles supérieures qu'en moyenne nationale.

Par rapport à l'année précédente, la part des cadres et des professions intermédiaires augmente en région au détriment de la part des ouvriers.

Tab. 7 : Répartition par catégorie socioprofessionnelle

	Agriculteurs exploitants	Ouvriers	Employés	Professions intermédiaires	Cadres, professions intellectuelles sup.	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise
Occitania	2,7%	18,1%	28,5%	26,4%	16,2%	8,3%
France métro.	1,6%	20,8%	27,9%	25,9%	17,5%	6,4%

Source : Insee, RP 2014 exploitation complémentaire

La structuration de la population active en emploi par département et par catégorie socio-professionnelle est le reflet du tissu économique local.

Lozère (9,8%), Aveyron (8,5%) et Gers (7,8%) sont des départements dans lesquels la part des agriculteurs exploitants dépasse 7%, mais cette part diminue encore cette année.

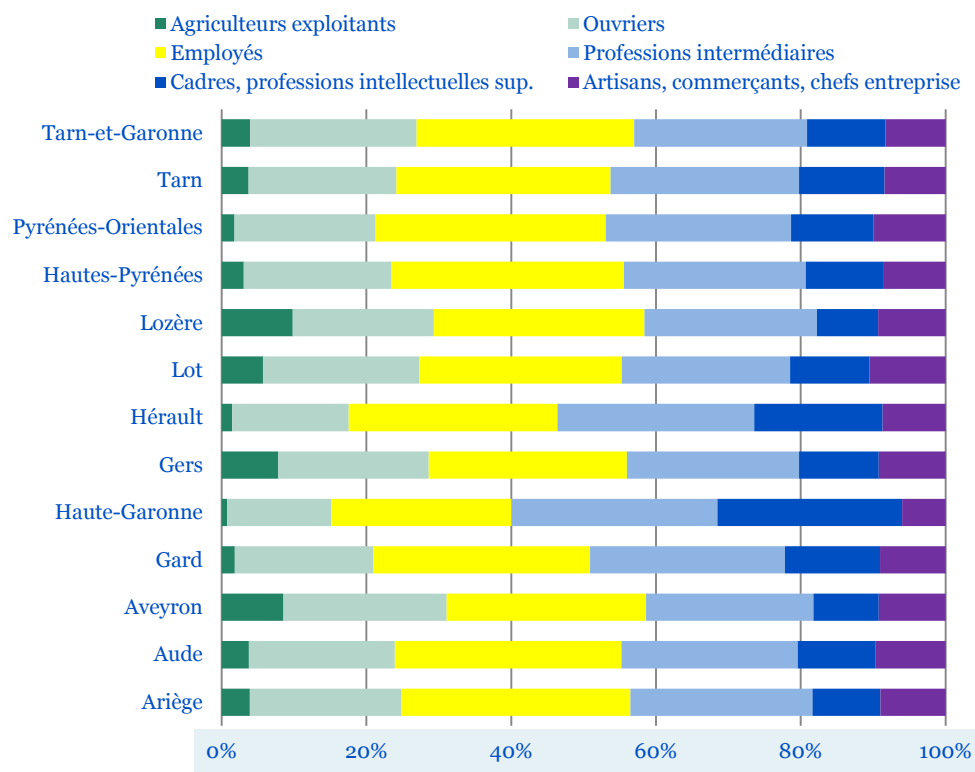
La part des ouvriers dépasse 22 % dans le Tarn-et-Garonne (23,0%) et l'Aveyron (22,6%).

Les employés sont plus nombreux dans les Hautes-Pyrénées (32,1%), les Pyrénées Orientales (31,9%) et l'Ariège (31,6%).

Les départements accueillant les deux métropoles totalisent le plus fort taux de cadres et professions intellectuelles supérieures, l'Hérault avec un taux de 17,7% et surtout la Haute-Garonne avec un taux de 25,5%.

Une répartition par catégorie socio-professionnelle reflète le tissu économique régional

Graph. 2 : Répartition par catégorie socioprofessionnelle



Source : Insee, RP 2014 exploitation complémentaire

2. PROFIL ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION OCCITANIE

- ▮ PIB par habitant : la région au 10ème rang des 13 régions françaises de métropole.
- ▮ Des revenus salariaux moyens et des revenus des ménages plus faibles qu'en moyenne nationale.
- ▮ Un tissu économique dominé par les très petites entreprises.
- ▮ Une région partagée entre économie productive et économie présentielle.
- ▮ Une activité économique rythmée par la saisonnalité.

2.1. Les indicateurs d'activité économique et de pouvoir d'achat

2.1.1. Produit Intérieur Brut

Avec un PIB de 153,6 milliards d'euros, l'Occitanie représente 7,3% de la richesse nationale (France métropolitaine) en 2014. La région se place en 4ème position des régions métropolitaines hors Ile-de-France derrière Auvergne-Rhône Alpes, Nouvelle Aquitaine, et Hauts-de-France et son PIB progresse de 1,3% sur un an.

Le PIB par habitant (26 705 €) reste inférieur à la moyenne nationale (32 736 € en France métropolitaine) ainsi qu'à la moyenne en France de province (27 836€). La région rétrograde au 10ème rang des 13 régions métropolitaines, juste derrière le Centre Val de Loire (26 706€) et devant la Corse (26 432€).

Le PIB par emploi est également inférieur à la moyenne de province : 69 086 € par emploi contre 70 626 € en France de province. L'Occitanie rétrograde également à la 10ème place des 13 régions de France métropolitaine, devant Nouvelle-Aquitaine, Bretagne et Bourgogne-Franche-Comté.

Cette faible production de richesse par habitant est liée au déficit d'emplois et en particulier d'emplois productifs dans la région.

Tab. 8 : PIB en 2014 (données semi-définitives)

	PIB en valeur (M€)	part France de province	part France métro	part France entière	PIB par habitant	PIB par emploi
Occitanie	153 652	10,6%	7,3%	7,2%	26 705	69 086
<i>Évolution annuelle</i>	1,3%				0,3%	0,6%
France de province (1)	1 449 840				27 836	70 626
<i>Évolution annuelle</i>	1,2%				0,7%	1,1%
France métropolitaine	2 099 415				32 736	78 678
<i>Évolution annuelle</i>	1,1%				0,6%	0,9%
France entière	2 139 964				32 307	78 334
<i>Évolution annuelle</i>	1,2%				0,6%	0,9%

(1) France métropolitaine hors Ile-de-France

Source : Insee, 2014 semi-définitives Base 2005

2.1.2. Les revenus salariaux

Les revenus salariaux moyens nets en Occitanie sont très légèrement inférieurs à ceux observés en France de province.

L'écart de revenu salarial moyen entre sexes s'accroît et dépasse les 35% en Occitanie, comme en France de province.

Tab. 9 : Revenus salariaux annuels nets en 2013 (euros)

	Ensemble	Hommes	Femmes	Différentiel homme/femme
Occitanie	20 320	22 990	16 960	35,6%
France de province	20 630	23 280	17 170	35,6%
France métropolitaine	22 460	25 210	18 890	33,5%

Champ : lieu de résidence ; revenu salarial moyen net de prélèvements.

A noter : le revenu moyen est sensible aux valeurs extrêmes, la présence de très hauts revenus dans la zone géographique considérée peut influencer sensiblement la moyenne.

Source : Insee, DADS

Un PIB en hausse de 1,3% sur un an, une hausse légèrement plus élevée qu'en moyenne métropolitaine (1,1%)

Des revenus salariaux moyens inégaux entre hommes et femmes quel que soit le territoire

Les revenus des ménages régionaux proches de la moyenne de province

2.1.3. Les revenus des ménages

Le revenu disponible brut représente la part du revenu primaire (revenu que les ménages tirent de leur contribution directe ou indirecte à l'activité économique), qui reste à la disposition des ménages résidents de la région, pour la consommation et l'épargne.

En 2014, le disponible brut par habitant est légèrement inférieur en Occitanie à la moyenne de province et sa structuration diffère peu, même si la part du revenu provenant des prestations sociales (pensions de retraites, allocations familiales, RSA, allocations de chômage,...) est plus élevée et la part des traitements et salaires plus basse.

Tab. 10 : Formation du revenu disponible brut (RDB) des ménages par habitant en 2014 (en euros)

		Occitanie	France de province	France métropolitaine	France entière
Revenu disponible	brut total (en millions d'€)	109 384	1 015 972	1 303 095	1 334 768
	brut par habitant (en €)	18 975	19 506	20 320	20 154
Formation du revenu disponible brut des ménages (en %)	Excédent brut et revenu mixte (1) (+)	22,7	21,2	21,6	21,6
	Salaires et traitements bruts (+)	55,6	58,3	62,1	62,1
	Cotisations sociales des salariés et non-salariés (-)	10,6	10,4	11,1	11
	Impôts (-)	14,4	14,6	16,1	15,9
	Prestations en espèces (+)	38,6	37,5	35,3	35,1
	Autres (2) (+)	8,1	8	8,2	8,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) principalement rémunération du travail et profit pour les entreprises individuelles (comptabilisées comme ménage)
(2) autres = revenu de la propriété (intérêts, revenus des sociétés, revenus attribués aux assurés, revenus des terrains et gisements) + autres transferts courants

Source : INSEE, Division Statistiques Régionales, Locales et Urbaines - comptes régionaux des ménages provisoires - base 2005

Note : Le revenu disponible brut est le revenu à la disposition des ménages pour consommer et épargner. Il est constitué des revenus d'activité, des revenus du patrimoine et les prestations sociales (+), auxquels sont soustraits les impôts directs et les cotisations sociales (-).

2.2. Le tissu économique régional

Le principal atout de la région Occitanie est son attractivité auprès des populations des autres régions qui pourrait la conduire à accueillir près de 34 000 habitants supplémentaires chaque année, d'ici 2050, une augmentation portée quasi exclusivement par l'excédent migratoire (INSEE Analyses Occitanie n°44). C'est un défi important, notamment pour les pouvoirs publics, qui devront accompagner cette croissance en permettant un développement économique suffisamment créateur d'emplois.

Le vieillissement de la population, pris en compte dans différents domaines, la formation, la numérisation de la société, la transition énergétique, les constructions « basse consommation », le transport mais aussi le tourisme et la culture sont des enjeux de progrès pour la région.



Une économie dominée par les petites entreprises

2.2.1. Etablissements et effectifs salariés

Hors établissements non employeurs, le tissu économique de la région se caractérise par une prédominance de petites et moyennes entreprises : près de 82% des établissements régionaux emploient moins de 10 salariés, une proportion plus élevée qu'au niveau national (80%).

Tab. 11 : Répartition des établissements employeurs par tranche d'effectif

	Occitanie		France entière	
	Nombre	Part	Nombre	Part
moins de 10 salariés	139 344	81,7%	1 516 048	80,0%
10 à 49 salariés	25 424	14,9%	305 404	16,1%
50 salariés et +	5 749	3,4%	74 731	3,9%
Ensemble	170 517	100,0%	1 896 183	100,0%

Source : Insee, CLAP 2015

En 2015, l'Occitanie compte 643 145 établissements actifs dont un peu plus d'un quart emploie des salariés.

Sur les 1 776 500 salariés dans la région, près de un sur trois travaille en Haute-Garonne, un sur cinq dans l'Hérault et un sur neuf dans le Gard : 3 salariés de la région sur 5 travaillent dans un de ces 3 départements.

Tab. 12 : Les établissements et leurs salariés par département

	Total établissements	dont établissements employeurs	Total salariés	Répartition par dép.
Ariège	17 258	4 500	40 147	2,3%
Aude	40 833	11 059	93 126	5,2%
Aveyron	33 435	9 476	83 217	4,7%
Gard	77 989	20 228	192 873	10,9%
Haute Garonne	136 270	37 591	531 899	29,9%
Gers	25 332	6 623	50 942	2,9%
Hérault	137 228	33 694	350 140	19,7%
Lot	21 108	5 702	49 100	2,8%
Lozère	9 371	2 846	24 343	1,4%
Hautes Pyrénées	26 694	7 165	67 735	3,8%
Pyrénées Orientales	53 647	13 519	124 894	7,0%
Tarn	38 259	11 092	103 053	5,8%
Tarn et Garonne	25 721	7 022	65 079	3,7%
Occitanie	643 145	170 517	1 776 548	100,0%

Source : Insee, CLAP 2015

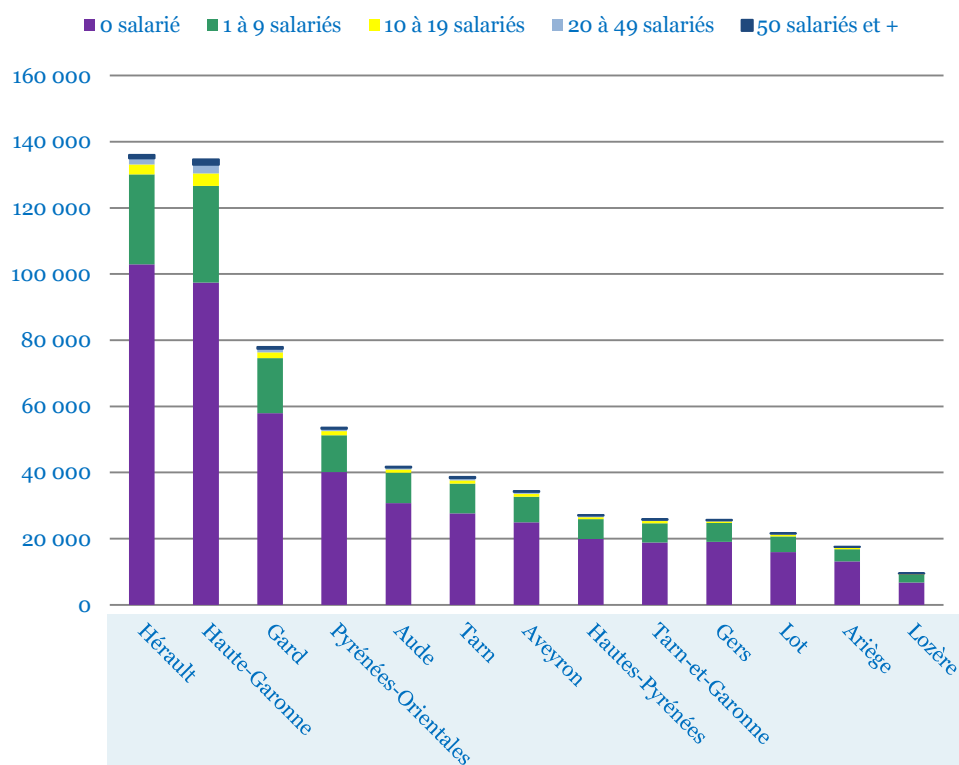
Avertissement

Dans ce panorama, deux sources complémentaires de l'INSEE sont utilisées :

- d'une part, pour la répartition des établissements par taille, la source utilisée est la source INSEE CLAP. La dernière année disponible pour CLAP est l'année 2015. Le champ CLAP couvre les entreprises et établissements, employeurs ou non, publics et privés, dès lors qu'ils ont eu au moins un jour d'activité dans l'année d'exercice. En sont exclus les non-salariés, les emplois domestiques dont l'employeur est un ménage et le secteur de la défense (pour plus d'informations : <http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=statistiques-locales/carac-ent-etab.htm>).
- d'autre part, pour la répartition des effectifs salariés par activité et l'évolution sur un an, la source utilisée est la source INSEE –estimations trimestrielles d'emploi. Le champ des estimations trimestrielles d'emploi couvre l'emploi salarié privé (en nombre de personnes physiques) dans les secteurs essentiellement marchands, hors agriculture, sylviculture et pêche, administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale et particulier employeur.

C'est dans l'Hérault qu'est comptabilisé le plus grand nombre d'établissements actifs, en raison d'une forte proportion d'établissements non employeurs.

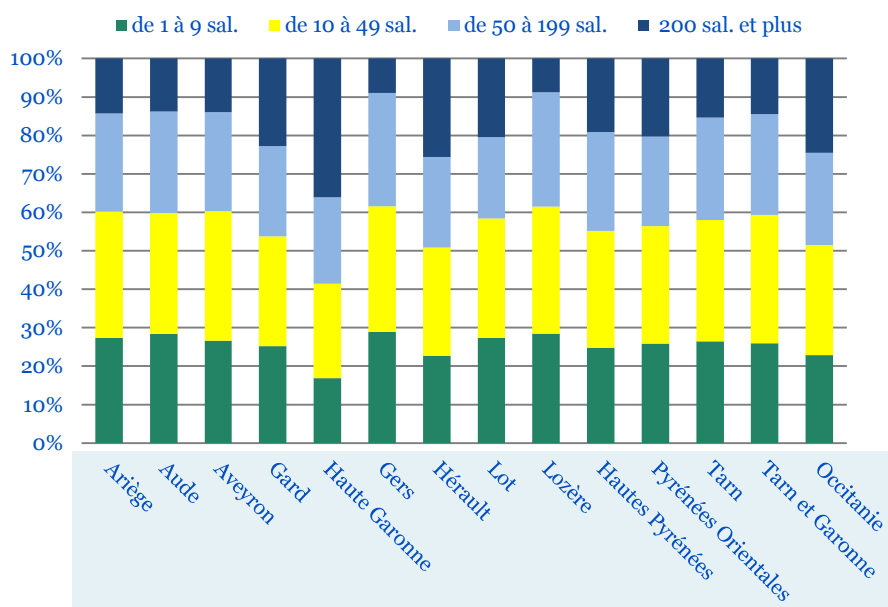
Graph. 3 : Les établissements par taille et département



Source : Insee, CLAP 2015

La répartition des salariés par taille d'établissements fait apparaître des disparités selon les départements : près de 40% des salariés en Haute-Garonne travaillent des établissements de 200 salariés et plus.

Graph. 4 : Répartition des salariés par taille d'établissement



Source : Insee, CLAP 2015

2.2.2. L'emploi présentiel

L'économie présentielle répond aux besoins de la population présente sur un territoire, qu'il s'agisse de résidents ou de touristes. L'emploi présentiel se retrouve notamment dans les activités suivantes :

- > emplois liés à la vente aux particuliers, y compris l'artisanat commercial
- > éducation, formation
- > santé, action sociale
- > administration publique...

La croissance démographique et l'attractivité résidentielle et touristique de la région expliquent la prédominance de l'économie présentielle, au détriment d'une économie de production. Même si le différentiel diminue, la part de l'emploi présentiel est encore nettement supérieure en Occitanie : 69,5% dans la région et 65,4% en France métropolitaine.

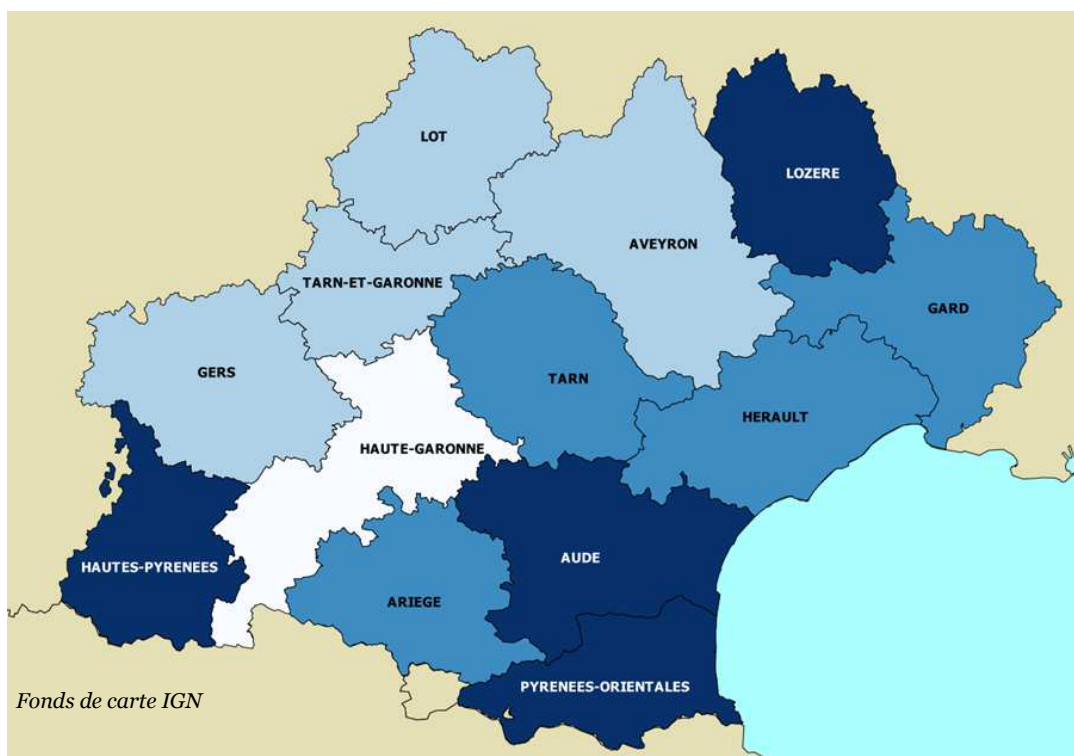
Tab. 13 : Répartition des établissements employeurs par tranche d'effectif

	Emploi total	Part de l'emploi présentiel en 2014
Occitanie	1 776 548	69,5%
France métropolitaine	22 748 700	65,4%

Source : Insee, CLAP 2015

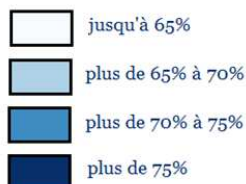
La part de l'emploi présentiel est plus élevée dans les départements du sud de la France. En Occitanie, elle varie de plus de 20 points entre la Haute-Garonne (61,1%) et la Lozère (81,5%).

Carte 5 : Part de l'emploi présentiel par département en 2015



Fonds de carte IGN

Source : Insee, CLAP 2015 - Conception : SESE DIRECCTE Occitanie



Une économie à dominante présentielle avec de fortes variations départementales

2.2.3. Les activités saisonnières

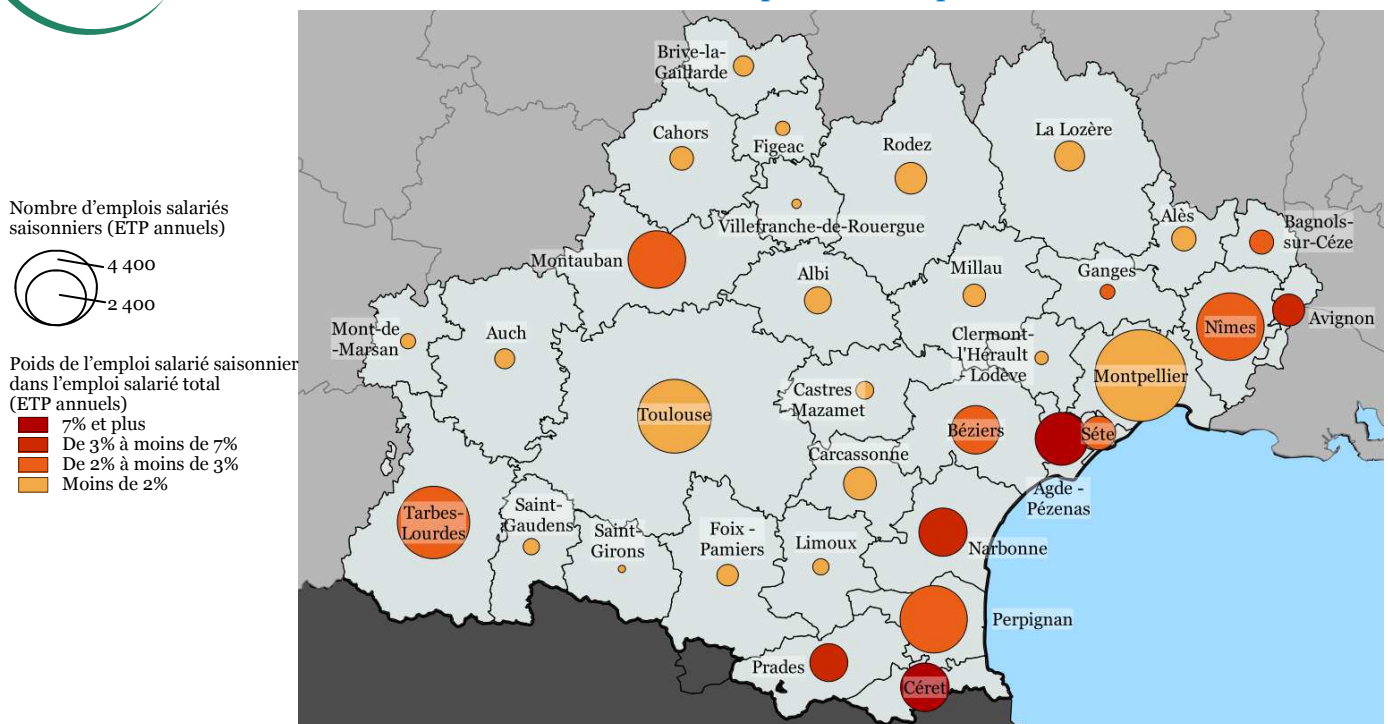
Une activité économique marquée par la saisonnalité

L'économie de la région Occitanie a un fort ancrage dans les activités agricoles, notamment la viticulture, l'arboriculture et le maraîchage, et touristiques, particulièrement en période estivale le long de la méditerranée et hivernale dans les Pyrénées et le massif central, des activités qui génèrent tout au long de l'année le recours à des contrats saisonniers : plus de la moitié de l'emploi saisonnier régional se concentre dans deux secteurs : hébergement-restauration et agriculture.

Si l'emploi salarié saisonnier ne pèse que 1,7% de l'emploi salarié total annuel, soit l'équivalent de 28 000 emplois à temps plein, il représente jusqu'à 75 000 emplois équivalents à temps plein mensuels en juillet et août.

Le poids de l'emploi saisonnier dans l'emploi salarié total varie selon les territoires : les zones littorales concentrent un emploi saisonnier sur trois (Source : INSEE Analyses Occitanie n°49-sept 2017).

Carte 6 : Nombre d'emplois saisonniers (en ETP annuels*) et part dans l'emploi salarié total par zone d'emploi



Source : INSEE DADS 2013 et 2014 – Fonds de carte IGN – Conception : SESE, Directe Occitanie
Champ : emplois salariés saisonniers sur la période nov 2013-oct 2014 hors intérim

*Un équivalent temps plein annuel correspond à 12 ETP mensuels, soit une seule personne ayant travaillé 12 mois à temps plein ou 12 personnes ayant travaillé un mois à temps plein

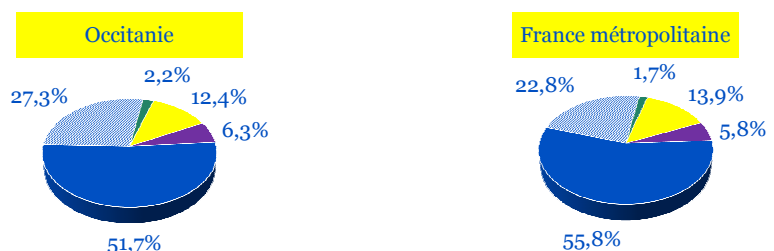
2.2.4. Approche sectorielle de l'activité économique

Si le poids du tertiaire en valeur ajoutée* est semblable en région et au niveau national (79%), la part de la valeur ajoutée issue des services non marchands est supérieure de près de 5 points en région ; le poids de la construction et de l'agriculture est également supérieur en Occitanie.

A contrario, toujours en valeur ajoutée, le poids de l'industrie est inférieur de 1,5 point.

Graph. 5 : Répartition de la valeur ajoutée par activité en 2014

■ agriculture ■ industrie ■ construction ■ Commerce-services ■ dont services non marchands



Source : Insee, comptes régionaux – données provisoires 2014
* valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire

ZOOM SUR...

L'agriculture



Avec une part de la valeur ajoutée régionale de 2,2% (1,7% au niveau national), l'agriculture reste un secteur actif en Occitanie, dominé par la viticulture dans les départements côtiers et le Gers, l'arboriculture et le maraîchage, particulièrement en Tarn-et-Garonne, les céréales et l'élevage dans l'Ouest de la région.

En 2015, elle occupe dans la région en unités de travail annuel 97 180 actifs dont un peu plus de 12 900 salariés permanents et près de 16 600 salariés saisonniers.

La région compte, en 2015, 69 600 exploitations agricoles, un nombre qui continue de baisser : 1 500 exploitations ont disparu sur un an.

Tab. 14 : Répartition des actifs agricoles en effectifs

	Chefs d'exploitations et co-exploitants	Conjoints non co-exploitants et autres actifs familiaux	Salariés permanents	Salariés saisonniers, ETA, Cuma...	Ensemble
Occitanie	58 679	9 004	12 920	16 577	97 180
Evolution annuelle	-2,1%	-7,1%	-0,1%	0,4%	-1,9%
Poids Occitanie/ France métro (%)	14,1%	17,9%	9,3%	15,6%	13,7%
France métropolitaine	415 100	50 400	138 700	106 300	710 500

Source : Agreste BAEA 2015

Avec plus de 253 000 ha de vignes à raisin de cuve, la viticulture tient une place emblématique dans l'espace agricole de la région Occitanie : elle est, en 2016, la première région viticole de France, (près de 35% du vignoble français). Plus de 80% des surfaces exploitées en vignes sont situées dans les 4 départements côtiers : Gard, Hérault, Aude et Pyrénées Orientales.

Outre la vigne, dans une région présentant des terroirs très contrastés, les productions sont diversifiées : grandes cultures (blé dur, maïs, tournesol, soja), productions de fruits et légumes, particulièrement dans le Tarn-et-Garonne, le Lot, en Roussillon et dans la région de Nîmes, élevage bovin et ovin, notamment pour la production de lait en Aveyron (Roquefort est la plus ancienne appellation fromagère d'origine). L'oliveraie de la région continue de se développer et représente près d'un quart de la production nationale.

Sur la zone littorale, la pêche est une activité très présente, avec Sète, 1er port de pêche français sur la Méditerranée. On pratique aussi l'ostréiculture et la mytiliculture (étang de Leucate, bassin de Thau).

La région est également de très loin la 1ère région française en nombre d'exploitations en production biologique (7 220 exploitations certifiées ou en conversion en 2016 et 20% de la surface de France métropolitaine).

L'industrie



La place de l'industrie en région est inférieure à la moyenne nationale (12,4% de la valeur ajoutée régionale contre 13,9% au niveau national), mais elle est portée par une filière aéronautique et spatiale particulièrement dynamique, boostée par une demande croissante de transports aériens, notamment de la part des pays émergents.

Autour de Toulouse, plus du quart des salariés dans l'industrie travaillent dans la fabrication de matériels de transport, qui inclut la construction aéronautique et spatiale. La Haute-Garonne regroupe à elle seule plus d'un tiers des emplois salariés industriels de la région et se positionne en tête en termes d'emploi dans presque tous les secteurs de l'industrie.

Les autres activités industrielles prépondérantes se concentrent entre autres :

- › autour de Marcoule pour le nucléaire,
- › dans la Mecanic Vallée au nord de l'Aveyron et du Lot avec le développement d'une filière industrielle active axée sur la mécanique automobile,
- › dans la région de Tarbes, avec la présence de gros établissements industriels dans l'aéronautique, le ferroviaire et l'agro-alimentaire.

L'industrie agro-alimentaire occupe une place importante dans l'activité économique

ZOOM SUR...

régionale, avec 2 500 établissements répartis sur l'ensemble du territoire, y compris dans les zones rurales. L'agro-alimentaire régional se caractérise par une grande diversité de productions : boissons, (vin, eaux...), transformation de la viande et des fruits et légumes, industrie laitière, confiserie, alimentation animale,... Le tissu coopératif est un acteur majeur dans l'agroalimentaire régional. Le mouvement de concentration récent fait émerger des entreprises plus compétitives et exportatrices, notamment dans la filière vitivinicole.

La filière santé avec la production pharmaceutique et des dispositifs médicaux est, quant à elle, un atout pour le développement d'une économie productive ciblée sur la prise en charge de la santé des usagers, en particulier du vieillissement en bonne santé.

La construction



Le secteur de la construction reste un secteur fort de l'économie régionale (6,3% de la valeur ajoutée régionale contre 5,8% au niveau national). La croissance de la population régionale et les travaux d'infrastructure ont permis un développement important de l'activité durant les décennies précédentes. La crise a cependant porté un coup d'arrêt au développement de ce secteur depuis 2008. Fin 2015, le secteur compte plus de 75 800 établissements actifs et 111 130 salariés (INSEE Clap 2015).

Depuis 2016, les premiers signes d'une reprise d'activité sont concentrés sur le secteur du logement neuf, mais aussi sur l'entretien-rénovation grâce au segment de marché de la performance énergétique des logements.

Le tertiaire

Le secteur tertiaire est prépondérant en Occitanie (près de 80% de la valeur ajoutée).

Au total pour la région en 2015, près de 1,6 million de salariés sur 1,9 million de salariés travaillent dans le secteur tertiaire. Le commerce, y compris le commerce de gros, regroupe près de 250 000 emplois salariés, soit environ 17% des salariés du tertiaire. L'administration publique occupe à elle seule 655 000 postes salariés.

Les autres services, hors transports et services aux entreprises, sont répartis dans les domaines de l'éducation, de la santé et du social, du tourisme (hébergement restauration), et de la culture.

Grâce à son littoral méditerranéen et à ses atouts naturels, la région Occitanie est une destination touristique privilégiée qui totalise, en 2016, près de 52 millions de nuitées en hébergements collectifs marchands, soit le 4ème rang parmi les 13 régions métropolitaines, derrière l'Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'Occitanie reste la 1ère région en nombre de nuitées dans l'hôtellerie de plein air (près de 25 millions de nuitées cumulées sur 2016).

Les activités et professions culturelles de l'Occitanie génèrent 70 000 emplois. L'Occitanie est la deuxième région de province pour l'importance relative des emplois culturels dans l'emploi total. La répartition de ces emplois est inégale sur le territoire, fortement concentrés autour des deux métropoles. Les activités du spectacle vivant et des arts visuels sont très présentes dans la région avec un nombre d'intermittents du spectacle pour 1 000 habitants plus élevé qu'en moyenne de province.

Si l'industrie contribue à la production de biens qui n'ont a priori pas vocation à être consommés sur le territoire, d'autres secteurs ont cette même caractéristique, tels que le commerce de gros et une partie des services aux entreprises. Les services aux entreprises contribuent au développement des autres secteurs par leurs activités de conseil et d'appui, mais aussi pour un certain nombre - notamment dans la sphère du numérique - via la fabrication de produits ou solutions qui incorporent les process industriels (logiciels, systèmes embarqués, ...) ou grands publics (jeux, multimedia, ...). Les métropoles de Montpellier et Toulouse ont d'ailleurs été labellisées « french tech » en raison du dynamisme de leurs entreprises. Ces entreprises de service, intégrées dans la sphère productive, jouent également un rôle important dans la croissance régionale, avec des chiffres d'affaires en hausse tant dans les secteurs de l'informatique que de l'ingénierie.

ZOOM SUR...

Recherche et Développement



Activité mineure en nombre de salariés, la recherche-développement, publique et privée, avec environ 45 000 salariés (chercheurs, ingénieurs, techniciens administratifs) en 2014, est un atout pour la région, et représente plus de 11% des salariés employés en France dans cette activité. La région consacre près de 5,6 milliards d'euros aux dépenses de recherche et de développement, publiques ou privées, soit 12% des dépenses nationales (INSEE SIES 2014).

L'effort de R&D est majoritairement le fait des entreprises, du secteur aérospatial mais aussi de la chimie-pharmacie.

L'effort de recherche publique en Occitanie (14% des dépenses en France métro) est le plus important des régions de province, un classement qui s'explique par l'importance des pôles universitaires de Toulouse et de Montpellier, et la présence de grands centres de recherche publique : le CNRS, le CNES et l'ONERA dans la recherche spatiale, l'INRA et le CIRAD en agronomie, le CEA dans le nucléaire.

L'artisanat

L'artisanat régional totalise 142 100 entreprises et 356 400 actifs en 2016. Au niveau régional, 43% des entreprises artisanales régionales ont une activité dans la construction, 30% dans les services, 13% dans le commerce alimentaire et 14% dans l'industrie (source : CRMA- Répertoire des Métiers/URSSAF).

2.3. Des filières de développement complémentaires

L'Occitanie se caractérise également par des stratégies de développement économique et de recherche centrées sur des approches par filières complémentaires plus que concurrentes.

Certaines de ces filières qualifiées de structurées, sont bien ancrées dans le paysage économique régional et concentrent une part significative de l'effectif salarié : la filière aéronautique et spatiale et les systèmes embarqués, la filière agricole et agro-alimentaire, la santé, le numérique.

D'autres filières émergent, en lien avec l'évolution de la société et l'apparition de nouveaux besoins : les biotechnologies, la robotique, la biochimie et la chimie verte, l'éco-industrie, le transport automobile et ferroviaire, la silver-économie...

Le développement de ces filières s'appuie sur la présence en Occitanie de 12 pôles de compétitivité, d'une vingtaine de clusters, de grappes et de réseaux d'entreprises et d'un écosystème d'innovation dense.

La fusion des régions qui s'est opérée en 2016 a redéfini les territoires d'intervention des pôles de compétitivité. 12 des 67 pôles existant sur le territoire national sont actifs en Occitanie, 6 d'entre eux ont leur siège dans la région.

Tab. 15 : Les pôles de compétitivité actifs en Occitanie en 2017

Désignation du pôle	Thématique	Siège	Territoire d'intervention en Occitanie
Aerospace Valley	Aéronautique et espace TIC	Occitanie (Toulouse)	
Agri-Sud-Ouest-Innovation	Agriculture Agroalimentaire	Occitanie (Toulouse)	
Cancer-Bio-Santé	Biotechnologies Santé	Occitanie (Toulouse)	
Derbi	Energie	Occitanie (Perpignan)	
Pôle Eau – Aqua Valley	Ecotechnologies environnement	Occitanie (Montpellier)	
Trimatec	Energie ingénierie services	Occitanie (Pont-Saint-Esprit)	
Eurobiomed	Biotechnologies Santé	PACA	Occitanie partie ex LR
Mer Méditerranée	Energie TIC Transport ressources biologiques marines	PACA	Occitanie partie ex LR
Optitec	Optique photonique	PACA	Occitanie
SAFE Cluster	Ingénierie services	PACA	Gard
Pôle européen céramique	Biens de consommation matériaux	Nouvelle Aquitaine	Occitanie partie ex MP
Terralia	Agriculture Agroalimentaire	PACA	Occitanie partie ex LR

Source : DGE

Carte 7 : Les pôles de compétitivité en France (sièges)



2.4. Une capacité d'exportation à développer

Entre le 3^{ème} trimestre 2016 et le 2^{ème} trimestre 2017, les exportations de la région Occitanie s'élèvent à 53,6 milliards d'euros, alors que le montant des importations s'élève sur la même période à 47,3 milliards d'euros.

Les produits de la construction aéronautique et spatiale représentent près des 3/4 des échanges régionaux (Source : Douanes*).

**Les statistiques régionales du commerce extérieur, rapportées géographiquement au lieu de départ ou de destination des marchandises, sont établies par l'exploitation des informations contenues dans les Documents Administratifs Uniques (échanges avec les pays tiers) ou les Déclarations d'Echange de Biens (échanges intracommunautaire).*

Les entreprises sont qualifiées de quasi-mono régionales lorsque 75% au moins de leur effectif salarié est employé dans la région. Airbus, par exemple, n'en fait pas partie.

Sur la base de ces seules entreprises quasi-mono régionales, dont l'effectif salarié global représente un peu plus de la moitié de l'effectif salarié total de la région, la part des exportations est de 13 % en Occitanie contre 18 % au niveau national.

Tab. 16 : Le taux d'exportation des entreprises quasi monorégionales en Occitanie

Occitanie Intitulés secteur A10	Nombre d'entreprises quasi monorégionales	Effectifs salariés des entreprises quasi monorégionales	Part dans l'emploi du secteur	Taux d'exportation
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	23 216	124 219	64,1%	26%
<i>dont : industrie manufacturière</i>	19 701	115 033	68,6%	28%
Construction	54 658	89 507	82,0%	1%
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	99 818	238 241	66,0%	8%
Information et communication	7 827	14 310	33,3%	8%
Activités financières et d'assurance	3 429	3 853	75,1%	2%
Activités immobilières	20 617	13 468	89,0%	0%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	48 194	84 344	63,1%	10%
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	52 471	56 752	93,0%	0%
Autres activités de services	38 370	20 374	86,3%	1%
Ensemble	348 600	645 068	68,2%	13%

Source : base BEER-DGE

Le taux d'exportation de la région se situe en deçà de celui de la région PACA (18,7 %) favorisée par son positionnement géographique, ainsi que de celui de Rhône-Alpes-Auvergne (14,1 % en moyenne), mais au-dessus de la Nouvelle Aquitaine (10 % en moyenne).

Comme au niveau national, le secteur de l'industrie et celui des activités spécialisées, scientifiques, techniques et services de soutien aux entreprises, présentent les 2 plus forts taux d'exportation avec respectivement 26 % et 10 % des chiffres d'affaires réalisés à l'international.

2.5. Eléments de conjoncture : Evolution de l'emploi salarié privé marchand (cf. note p. 12)

À la fin du 2^{ème} trimestre 2017, la région Occitanie compte près de 1 210 000 salariés dans le secteur privé marchand. Sur un an, l'effectif salarié régional augmente de 2,5%, soit près de 30 000 emplois supplémentaires. Cette hausse confirme l'embellie sur l'emploi déjà constatée l'an dernier entre le 2^{ème} trimestre 2015 et le 2^{ème} trimestre 2016 (+1,7%).

Sur la même période, au 2^{ème} trimestre 2017, l'emploi salarié en France métropolitaine augmente de 1,6%.

L'activité industrielle se maintient dans la région (+0,6%) notamment grâce à la progression de la fabrication de matériels de transport (+2,9% et 1 285 postes salariés supplémentaires), alors que l'emploi industriel diminue encore au niveau national (-0,4%).

Le secteur de la construction se redresse, après une longue période de repli, avec une hausse de +1,3% sur un an et plus de 1 400 postes de travail créés.

Le commerce représente 21% de l'effectif salarié en Occitanie. Avec près de 5 300 emplois supplémentaires, les effectifs salariés dans ce secteur augmentent de 2,1% sur un an.

Les effectifs salariés du secteur des services (tertiaire hors commerce) sont en forte progression, de 3,6 % sur un an, correspondant à 21 400 postes supplémentaires.

Les services aux entreprises résistent, avec 6 300 emplois supplémentaires (+3,3%) dans les activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien.

Le secteur hébergement restauration gagne près de 4 500 emplois supplémentaires, soit une hausse de +5,4% sur un an.

L'effectif
salarié
régional
augmente de
2,5% sur un an

Tab. 17 : Salariés par secteurs d'activité (NA17) au 2ème trimestre 2017

	2ème trimestre 2017	Répartition Occitanie au T2 2017	Répartition France métr. au T2 2017
C1. Fab. aliments, boissons & prdts à base de tabac	41 925	3,5%	3,5%
C2. Cokéfaction et raffinage - Extr., énergies, eau, gestion des déchets & dépol.	30 803	2,5%	2,3%
C3. Fab. éq. élec., électr., inf. & machines	23 268	1,9%	2,6%
C4. Fabrication de matériels de transport	45 861	3,8%	2,2%
C5. Fabrication autres produits industriels	78 574	6,5%	8,9%
Total secteur industriel	220 431	18,2%	19,5%
Total construction	109 735	9,1%	8,3%
GZ. Commerce, répar. automobile & motorcycle	256 097	21,2%	19,3%
HZ. Transports et entreposage	97 072	8,0%	8,6%
IZ. Hébergement et restauration	87 698	7,3%	6,7%
JZ. Information et communication	48 487	4,0%	4,7%
KZ. Activités financières et d'assurance	51 885	4,3%	5,4%
LZ. Activités immobilières	16 895	1,4%	1,5%
MNO Services divers hors intérim *	196 822	16,3%	16,2%
MN78 Intérim	47 886	4,0%	4,4%
RU. Autres activités de services	75 129	6,2%	5,4%
Total services	621 874	51,5%	52,9%
Total secteur tertiaire	877 971	72,7%	72,2%
Ensemble des secteurs d'activité	1 208 137	100,00%	100,0%

* Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien

Source : INSEE estimations trimestrielles d'emploi

Tab. 18 : Evolution sur un an de l'effectif salarié par secteurs d'activité (NA17) au 2ème trimestre 2017

	Occitanie		France métr. en %
	En nombre	En %	
C1. Fab. aliments, boiss. & prdts base tabac	529	1,3%	0,7%
C2. Cokéfaction et raffinage - Extr., énergies, eau, gestion des déchets & dépol.	-620	-2,0%	-2,2%
C3. Fab. éq. élec., électr., inf. & machines	123	0,5%	-0,8%
C4. Fabrication de matériels de transport	1 285	2,9%	0,3%
C5. Fabrication autres produits industriels	48	0,1%	-0,5%
Total secteur industriel	1 364	0,6%	-0,4%
Total construction	1 411	1,3%	0,7%
GZ. Commerce, répar. automobile & motorcycle	5 262	2,1%	0,8%
HZ. Transports et entreposage	1 268	1,3%	0,7%
IZ. Hébergement et restauration	4 465	5,4%	3,7%
JZ. Information et communication	1 489	3,2%	2,3%
KZ. Activités financières et d'assurance	-154	-0,3%	0,1%
LZ. Activités immobilières	-31	-0,2%	-0,3%
MNO Services divers hors intérim *	6 349	3,3%	2,1%
MN78 Intérim	7 015	17,2%	17,3%
RU. Autres activités de services	1 028	1,4%	1,2%
Total Services	21 428	3,6%	2,8%
Total secteur tertiaire	26 690	3,1%	2,3%
Ensemble des secteurs d'activité	29 465	2,5%	1,6%

* Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien

Source : INSEE estimations trimestrielles d'emploi

2.6. Démographie et santé des entreprises

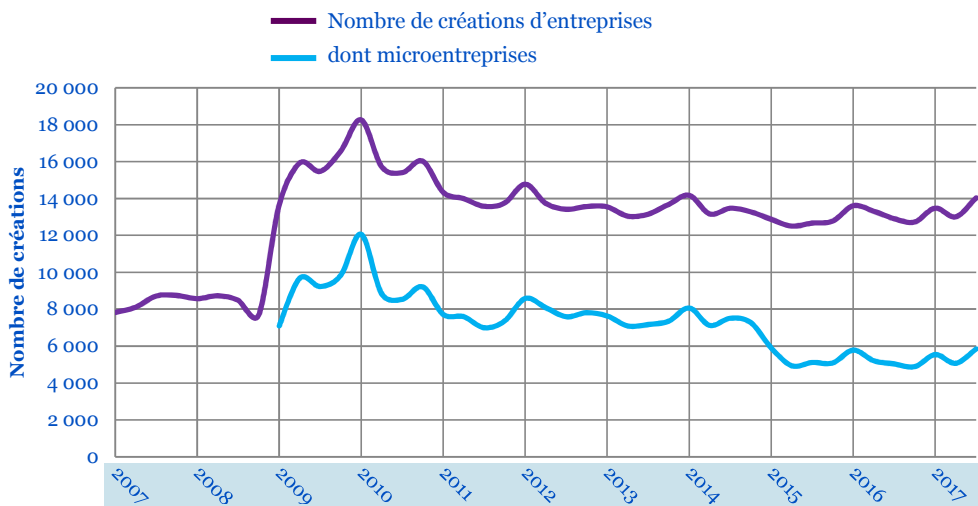
2.6.1. Créations et défaillances d'entreprises

Au 3ème trimestre 2017, 14 040 entreprises se sont créées en Occitanie.

Le nombre de créations est nettement en hausse : il augmente de 9% par rapport au 3ème trimestre 2016.

Le nombre de créations de microentreprises repart également à la hausse : +16% sur un an, mais sans atteindre les niveaux de créations constatés avant 2015.

Graph. 6 : Les créations trimestrielles d'entreprises en Occitanie (données CVS)



Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Le nombre de créations de microentreprises repart à la hausse

Les créations dans l'industrie et la construction à la traîne sont largement compensées par les créations dans le tertiaire, notamment dans le commerce-transport-hébergement-restauration (+13,1% sur un an).

Graph. 7 : Créations d'entreprises par secteurs aux 3èmes trimestres de 2007 à 2017

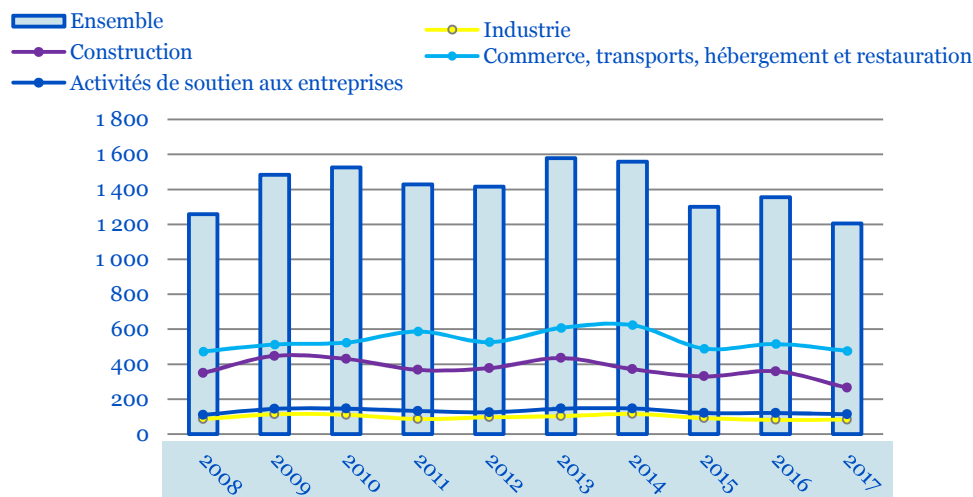


Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Le nombre de **défaillances d'entreprises au 2ème trimestre 2017** est en baisse par rapport au même trimestre de l'année précédente (-11%).

La construction, qui représente un peu moins d'un quart des défaillances, voit leur nombre diminuer de 26% sur un an, ce qui reflète la reprise du secteur.

Graph. 8 : Défaillances d'entreprises par secteur aux 2èmes trimestres de 2008 à 2017



Source : Insee, Fiben Banque de France

2.6.2. Restructurations d'entreprises

Toute entreprise d'au moins 50 salariés qui procède au licenciement pour motif économique d'au moins 10 salariés sur 30 jours doit élaborer un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE). Il est facultatif pour les entreprises de moins de 50 salariés licenciant au moins 10 salariés. Le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) regroupe un ensemble de mesures destinées à limiter le nombre des licenciements, notamment par des mesures de reclassement.

En 2016, le tissu économique régional a été touché par 88 PSE homologués par les Direccte de la région ou hors région.

Sur ces 88 PSE homologués, 24 relèvent de la compétence de la Direccte Occitanie.

163 établissements de la région sont touchés par un PSE, impactant près de 2 750 emplois. C'est sensiblement moins qu'en 2015 (239 établissements et 3 600 emplois).

Les
restructurations
en Occitanie : près
de 2 750 emplois
touchés en 2016

Tab. 19 : Les plans de sauvegarde de l'emploi (PSE) impactant l'Occitanie en 2016

	PSE impactant des établissements régionaux
Nombre (PSE homologués)	88
Nombre d'établissements touchés en région	163
Nombre d'emplois impactés en région	2 747

Source : SI-Homologation

En 2016, 53 établissements du secteur commercial sont affectés par un PSE, avec un total de 292 emplois menacés. En nombre d'emplois, c'est le secteur de la fabrication d'autres produits industriels le plus impacté : 626 emplois menacés par 21 PSE homologués en 2016.

Tab. 20 : Restructurations par secteur d'activité en 2016

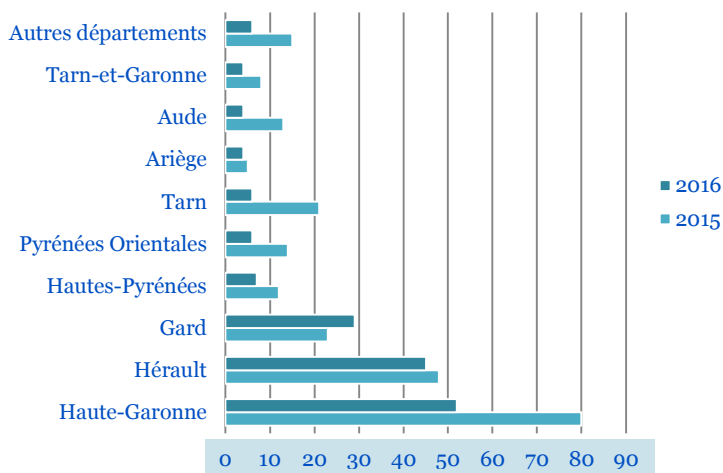
Les 11 principaux secteurs d'activité concernés	Établissements	Emplois
Fabrication d'autres produits industriels (C5)	21	626
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines (C3)	12	444
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien (MN)	20	330
Fabrication de matériels de transport (C4)	2	315
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (GZ)	53	292
Transports et entreposage (HZ)	3	221
Construction (FZ)	9	144
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (C1)	1	98
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (OQ)	8	95
Information et communication (JZ)	12	63
Activités financières et d'assurance (KZ)	12	37

Source : SI-Homologation

À part dans l'Hérault et le Gard, le nombre d'établissements touchés diminue dans tous les départements de la région entre 2015 et 2016.

Les deux départements de Haute-Garonne et de l'Hérault concentrent 60% des établissements de la région Occitanie impactés par un PSE avec, respectivement, 52 et 45 établissements touchés.

Graph. 9 : Répartition par département des établissements impactés par un PSE



Source : SI-Homologation

Note : Un seul PSE peut toucher plusieurs départements.

2.6.3. Le recours à l'activité partielle

L'activité partielle est un outil de prévention des licenciements : il permet aux entreprises confrontées à une conjoncture économique difficile ou des circonstances exceptionnelles (difficultés économiques, sinistres, intempéries...) de réduire ou suspendre temporairement leur activité. Durant cette période, l'employeur verse une indemnisation au salarié placé en position d'activité partielle et l'Etat garantit à l'employeur une prise en charge partielle de l'indemnisation des heures chômées.

Depuis 2008, le dispositif a été largement utilisé. En 2016, moins de 1,4 million d'heures d'activité réduite ont été consommées par les entreprises de la région. Malgré une baisse de 16 % par rapport à l'année précédente, l'activité partielle a été nettement supérieure à la moyenne des 5 années précédentes. La crise aviaire explique à elle seule 320 000 heures non travaillées sur la seule année 2016, 20 % du total annuel. Sans la crise aviaire, l'activité partielle aurait atteint son plus faible niveau des 4 dernières années.

Tab. 21 : L'activité partielle en 2015 et 2016

	Heures consommées			Nombre de salariés	Heures non travaillées par salarié
	2015	2016	Evolution		
Occitanie	1 624 947	1 365 489	16 %	9 043	151

Source : SI activité partielle/ASP

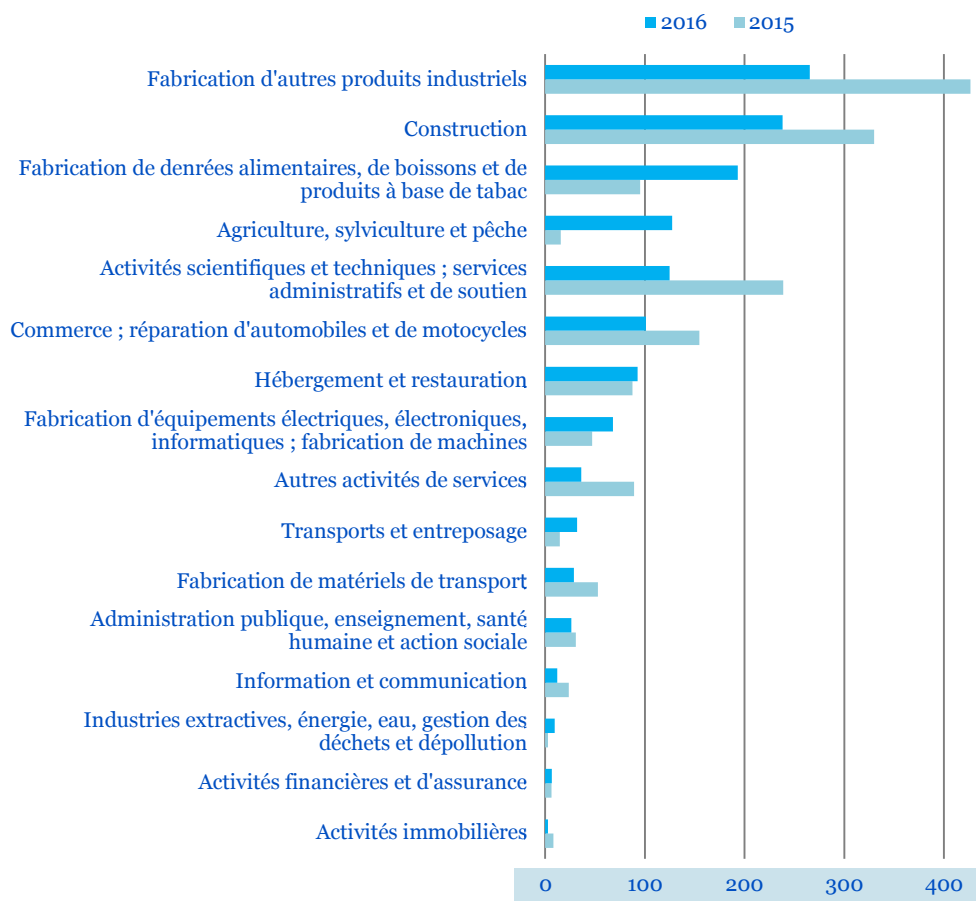
La crise aviaire touche évidemment l'activité agricole, avec un volume d'heures non travaillées sur l'année qui atteint presque le cumul des années 2008 à 2015, soit près de 130 000 heures.

Le secteur industriel demeure toutefois celui qui utilise le plus le dispositif avec 565 000 heures non travaillées en 2016, proche des 3 années précédentes. Un tiers de ces heures est utilisé dans les industries alimentaires, alors que les autres secteurs industriels ont moins eu recours au dispositif.

L'activité partielle a reculé d'un tiers dans la construction, mais les 240 000 heures non travaillées constituent le second total depuis le début de la crise en volume.

La situation s'est nettement améliorée dans le tertiaire, en particulier dans les activités scientifiques et techniques, et dans une moindre mesure le commerce. Seule l'hôtellerie-restauration a eu autant recours au dispositif que l'an dernier.

Graph. 10 : Heures consommées par secteur (en milliers)



Source : SI activité partielle/ASP

3. Le contexte social

- ‡ Fin juin 2017, près de 44% des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis au moins un an.
- ‡ Une précarité plus marquée en Occitanie qu'en moyenne nationale.
- ‡ La mobilisation des dispositifs d'accès à l'emploi : près de 44 000 nouveaux contrats aidés, plus de 23 000 jeunes entrés en apprentissage, plus de 7 000 jeunes en accompagnement renforcé Garantie Jeune, ...

3.1. Le marché du travail

Fin juin 2017, 566 870 personnes à la recherche d'un emploi sont inscrites à Pôle emploi en catégories ABC dans la région Occitanie. Sur un an, ce nombre augmente de 2,1% (0,8 % sur la même période l'année précédente). L'évolution est, cette année encore, plus élevée pour les femmes (+3,4%) que pour les hommes (+0,8%). La situation pour les jeunes continue de s'améliorer: -2,2% sur un an, par contre les 50 ans et plus sont plus nombreux : +6,6%. La demande d'emploi de longue durée a tendance à se stabiliser à +0,9% après de fortes augmentations les années précédentes.

Le marché du travail s'améliore doucement pour les jeunes

Tab. 22 : Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C* (fin juin 2017 – données CVS)

	Ensemble cat. A,B,C	Hommes	Femmes	moins 25 ans	50 ans et +	DELD > 1 an
Occitanie						
fin juin 2017	566 870	274 410	292 460	74 600	143 700	246 970
var. ann. (%)	2,1	0,8	3,4	-2,2	6,6	0,9
France métropolitaine						
fin juin 2017	5 562 600	2 721 900	2 840 700	745 800	1 371 000	2 443 900
var. ann. (%)	2,2	0,7	3,8	-3,2	6,2	0,4

* Catégories A, B, C : ensemble des demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (qu'ils aient travaillé ou non au cours du mois)

Source : STMT - Pôle emploi, Dares

Les dernières données disponibles à fin août 2017 confortent l'amélioration de la situation pour les jeunes : -0,7% sur un an, alors que le chômage de longue durée repart à la hausse : +3,1%. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories ABC tous profils confondus est en hausse annuelle plus sensible que fin juin : +2,6% sur un an.

Tab. 23 : Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C* : par département (données CVS)

	Ensemble cat. A,B,C	Hommes	Femmes	moins 25 ans	50 ans et +	DELD > 1 an
Ariège						
fin juin 2017	14 550	6 890	7 660	1 770	4 080	5 990
var. ann. (%)	3,3	2,2	4,4	-3,8	4,6	-3,5
Aude						
fin juin 2017	37 250	17 600	19 650	4 870	10 590	16 840
var. ann. (%)	2,3	1,0	3,4	-3,4	7,7	1,0
Aveyron						
fin juin 2017	17 890	8 170	9 720	2 640	4 780	7 460
var. ann. (%)	2,6	0,1	4,7	-0,4	5,1	3,3
Gard						
fin juin 2017	76 730	38 470	38 260	10 060	20 700	34 360
var. ann. (%)	1,3	1,0	1,7	-0,9	5,6	0,1
Haute-Garonne						
fin juin 2017	131 580	61 590	69 990	17 000	28 920	55 960
var. ann. (%)	0,9	-0,2	2,0	-4,0	5,6	-1,7
Gers						
fin juin 2017	13 280	6 180	7 100	1 770	4 060	5 630
var. ann. (%)	0,2	-2,2	2,3	-1,1	5,2	-3,9
Hérault						
fin juin 2017	125 600	63 590	62 010	16 280	30 120	55 120
var. ann. (%)	3,8	2,4	5,3	-0,2	8,3	4,4
Lot						
fin juin 2017	13 670	6 480	7 190	1 650	4 190	6 060
var. ann. (%)	5,2	4,9	5,6	-4,6	8,8	5,9
Lozère						
fin juin 2017	4 290	2 090	2 200	640	1 140	1 720
var. ann. (%)	2,9	2,0	3,8	-3,0	9,6	6,2
Hautes-Pyrénées						
fin juin 2017	20 570	9 750	10 820	2 620	6 070	8 510
var. ann. (%)	-0,2	-2,6	2,1	-8,1	4,7	-4,2
Pyrénées-Orientales						
fin juin 2017	52 260	26 160	26 100	6 760	14 140	23 780
var. ann. (%)	1,6	-0,3	3,7	-2,2	7,3	3,4
Tarn						
fin juin 2017	33 400	15 600	17 800	4 900	8 850	14 560
var. ann. (%)	2,2	0,1	4,2	-1,6	6,9	-1,2
Tarn-et-Garonne						
fin juin 2017	25 800	11 840	13 960	3 640	6 060	10 980
var. ann. (%)	3,7	2,5	4,6	-0,5	6,7	1,9

* Catégories A, B, C : ensemble des demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (qu'ils aient travaillé ou non au cours du mois)

Source : STMT- Pôle Emploi Dares

3.2. Le taux de chômage

Selon l'INSEE, le taux de chômage en Occitanie s'établit à 11,0 % au 2ème trimestre 2017, soit 0,2 point de moins qu'au même trimestre l'année précédente.

La région présente le 2ème taux de chômage le plus élevé après les Hauts-de-France (11,7%) et devant la région PACA (10,8%). Avec la Nouvelle Aquitaine et Bourgogne-Franche Comté, c'est la région qui accuse la plus forte diminution de son taux de chômage sur un an.

Tab. 24 : Taux de chômage des régions au 2ème trimestre

	T2 2016	T2 2017	Évolution annuelle en pts
Auvergne-Rhône-Alpes	8,7	8,1	-0,6
Bourgogne-France Comté	9	8,3	-0,7
Bretagne	8,6	8	-0,6
Centre-Val de Loire	9,5	8,9	-0,6
Corse	10,6	10	-0,6
Grand-Est	9,8	9,3	-0,5
Hauts-de-France	12,1	11,7	-0,4
Ile de France	8,6	8,1	-0,5
Normandie	10,1	9,5	-0,6
Nouvelle-Aquitaine	9,5	8,8	-0,7
Occitanie	11,7	11,0	-0,7
Pays de Loire	8,5	7,9	-0,6
Provence Alpes Côte d'Azur	11,2	10,8	-0,4
France métropolitaine	9,7	9,2	-0,5

Source : INSEE Taux de chômage localisés

Une diminution
du taux de
chômage de 0,7
point sur un an

Par département, le taux de chômage au 2ème trimestre 2017 varie de 5,9% en Lozère, département français ayant le 2ème plus faible taux de chômage derrière le Cantal, à 14,3% dans les Pyrénées-Orientales, département français avec le taux de chômage le plus élevé.

L'évolution trimestrielle est à la baisse ou stable dans tous les départements sauf le Lot.

Sur un an, le taux de chômage baisse dans tous les départements (de -0,1 point dans le Lot à -1,0 point dans les Pyrénées-Orientales).

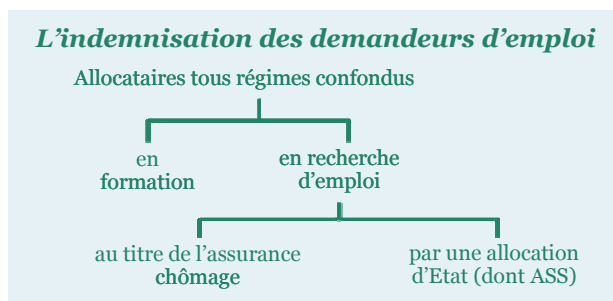
Tab. 25 : Taux de chômage départementaux

	Taux de chômage		Évolution en points	
	T1 2017	T2 2017	Trimestrielle	Annuelle
Ariège	11,7	11,6	-0,1	-0,4
Aude	12,7	12,6	-0,1	-0,8
Aveyron	7,1	7,1	0	-0,2
Gard	12,9	12,6	-0,3	-0,9
Haute-Garonne	9,3	9,2	-0,1	-0,8
Gers	7,4	7,2	-0,2	-0,9
Hérault	13,4	13,2	-0,2	-0,6
Lot	8,9	9	0,1	-0,1
Lozère	6	5,9	-0,1	-0,4
Hautes-Pyrénées	10,8	10,5	-0,3	-0,7
Pyrénées-Orientales	14,8	14,3	-0,5	-1,0
Tarn	10,2	10	-0,2	-0,5
Tarn-et-Garonne	11,1	10,8	-0,3	-0,6
Occitanie	11,2	11	-0,2	-0,7
France métropolitaine	9,3	9,2	-0,1	-0,5

Source : INSEE Taux de chômage localisés

3.3. L'indemnisation du chômage

Tous régimes confondus, avec 295 600 allocataires fin juin 2017, le nombre de personnes indemnisées par Pôle Emploi augmente de 0,6% par rapport à juin 2016. Le nombre d'allocataires en recherche d'emploi indemnisés au titre de l'assurance chômage augmente de 5,4% sur un an.



3.4. Les minima sociaux

Nota : Avec la mise en place de la prime d'activité au 1er janvier 2016, **la partie activité du RSA** n'existe plus. Le RSA correspond donc à partir de 2016 au seul RSA socle.

En 2016, près de 186 000 foyers sont bénéficiaires du RSA en Occitanie. La proportion de la population couverte par le RSA parmi la population totale est supérieure à la moyenne nationale : 6,3% en région et 5,2% en France métropolitaine. La part de la population couverte est très contrastée selon le département : elle va de 2,8 % dans l'Aveyron à 9,2% dans l'Aude, un taux élevé de précarité constaté également dans les Pyrénées Orientales (8,8%) et le Gard (8,3%).

Une précarité marquée dans la région, notamment dans les départements côtiers

Tab. 26 : Foyers bénéficiaires du RSA par département fin 2016

	Foyers bénéficiaires du RSA	part de la population couverte*
Ariège	5 939	7,3%
Aude	16 860	9,2%
Aveyron	3 963	2,8%
Gard	30 305	8,3%
Haute-Garonne	36 629	5,2%
Gers	3 800	4,0%
Hérault	40 113	7,0%
Lot	3 500	3,7%
Lozère	1 195	2,9%
Hautes-Pyrénées	5 476	4,8%
Pyrénées-Orientales	21 179	8,8%
Tarn	10 391	5,5%
Tarn-et-Garonne	6 456	5,4%
Occitanie	185 806	6,3%
France métro.	1 661 100	5,2%

Source : CNAF, MSA

*La proportion de personnes couvertes par la prestation, a été calculée en divisant le nombre de personnes couvertes (allocataire+ conjoint+ enfants) multiplié par 100, par la population estimée INSEE au 01/01/2016.

Fin 2016, l'allocation aux adultes handicapés est versée à plus de 118 200 personnes en Occitanie. Le nombre de bénéficiaires augmente de 3,7% sur un an, sensiblement plus qu'en France métropolitaine (+2,5%).

Tab. 27 : Allocataires de l'AAH par département au 31 décembre

	2015	2016	Évolution annuelle
Ariège	3 167	3 211	1,4%
Aude	7 913	8 112	2,5%
Aveyron	5 655	5 689	0,6%
Gard	12 631	13 263	5,0%
Haute-Garonne	21 047	22 447	6,7%
Gers	4 134	4 243	2,6%
Hérault	23 164	24 497	5,8%
Lot	3 723	3 676	-1,3%
Lozère	2 583	2 666	3,2%
Hautes-Pyrénées	5 927	6 217	4,9%
Pyrénées-Orientales	10 617	10 455	-1,5%
Tarn	7 823	8 035	2,7%
Tarn-et-Garonne	5 559	5 692	2,4%
Occitanie	113 943	118 203	3,7%
France métro	1 027 100	1 052 700	2,5%

Source : CNAF, MSA

Attribuée aux demandeurs d'emploi en fin de droits à l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) ou à la rémunération de fin de formation (RFF), l'allocation spécifique est versée à plus de 48 000 personnes en Occitanie au 31 décembre 2015. Le nombre d'allocataires est stable sur un an après plusieurs années de forte progression. L'évolution est en hausse de plus de 2% dans 3 départements : Gers, Lozère et Pyrénées Orientales.

Tab. 28 : Allocataires de l'ASS par département au 31 décembre

	2014	2015	Evolution
Ariège	1 390	1 340	-3,6%
Aude	4 190	4 160	-0,7%
Aveyron	1 350	1 360	0,7%
Gard	7 120	7 070	-0,7%
Haute-Garonne	7 860	7 930	0,9%
Gers	1 140	1 180	3,5%
Hérault	11 460	11 420	-0,3%
Lot	1 340	1 330	-0,7%
Lozère	330	340	3,0%
Hautes-Pyrénées	2 030	2 010	-1,0%
Pyrénées-Orientales	5 020	5 140	2,4%
Tarn	3 170	3 180	0,3%
Tarn-et-Garonne	1 810	1 800	-0,6%
Occitanie	48 210	48 260	0,1%
France métro	435 800	437 300	0,3%

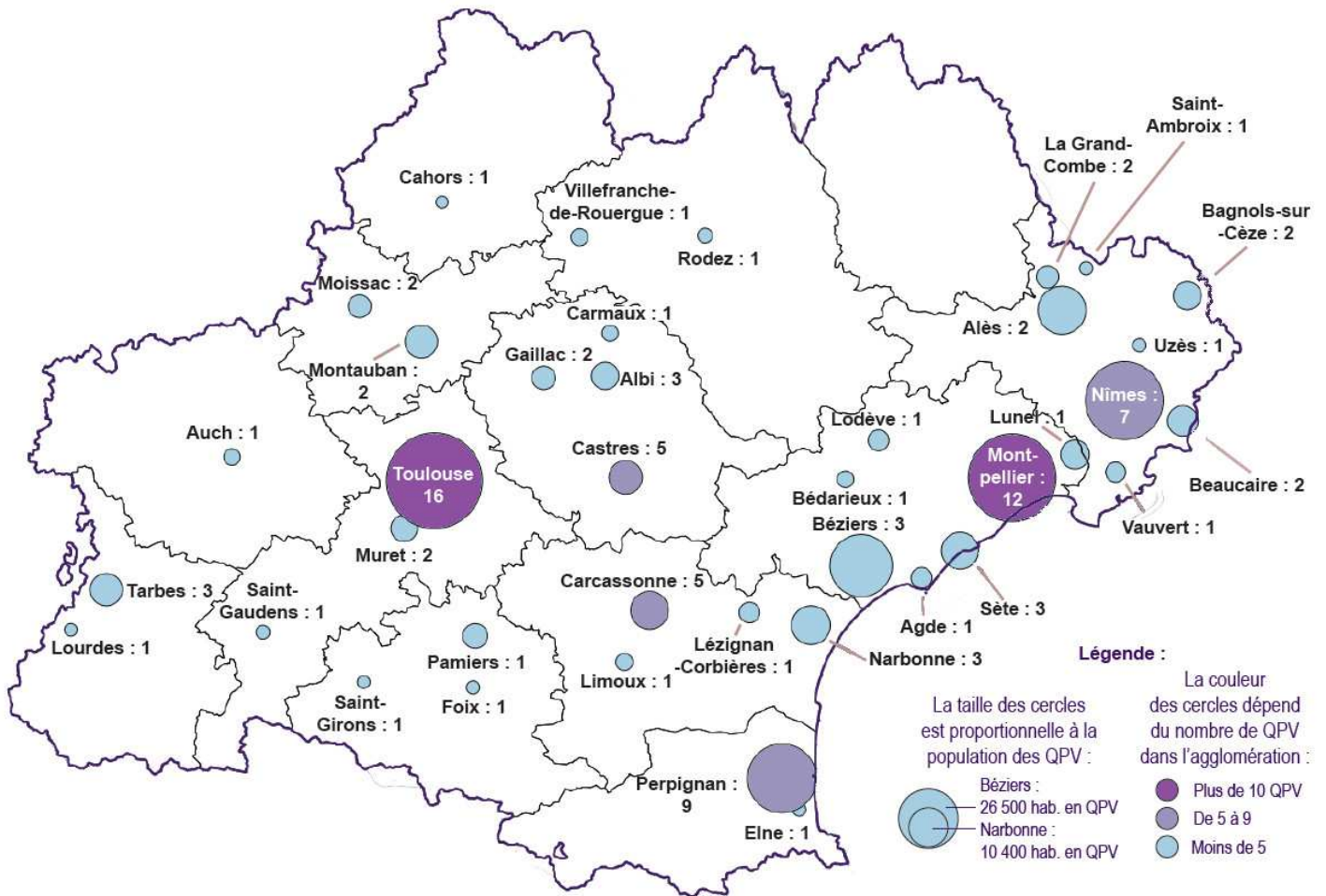
Source : Pôle Emploi - Fichier national

3.5. 105 quartiers éligibles à la politique de la ville (QPV)

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 a introduit une nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville qui définit les quartiers éligibles à partir d'un critère de pauvreté monétaire (concentration sur un territoire d'une taille minimale de 1 000 habitants, de populations ayant des ressources inférieures à 60% du revenu médian).

105 quartiers prioritaires (QPV) sont identifiés en Occitanie, répartis dans 12 des 13 départements de la région (pas de QPV en Lozère) et représentant plus de 351 000 habitants, soit un peu plus de 6% de la population régionale.

Carte 8 : Localisation et nombre de QPV par intercommunalité



Source : CGET, Insee RP2010 - fond de carte ©IGN

3.6. La mobilisation des mesures d'accès et de maintien dans l'emploi

3.6.1. Contrats uniques d'insertion

Le contrat unique d'insertion (CAE- Contrat d'accompagnement dans l'emploi- dans le secteur non marchand et CIE-Contrat initiative emploi- dans le secteur marchand) est un contrat aidé qui facilite, grâce à une aide financière pour l'employeur, l'accès durable à l'emploi des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Il permet des recrutements en CDI ou CDD.

L'emploi d'avenir est un contrat aidé qui constitue une réponse aux difficultés particulières rencontrées par les jeunes de moins de 26 ans peu ou pas qualifiés. Il a pour objectif de proposer des solutions d'emploi, de leur ouvrir l'accès à une qualification et à une insertion professionnelle durable.

Les contrats uniques d'insertion et les emplois d'avenir sont pilotés par les pouvoirs publics, qui définissent chaque année par région les crédits alloués, les publics ciblés, ainsi que les objectifs d'embauches. En fonction de leurs caractéristiques socio-économiques, les régions peuvent cibler des publics particulièrement fragiles et/ou très éloignés de l'emploi.

37 000 recrutements en contrats uniques d'insertion (CUI) en 2016.

Les recrutements en CUI sont en hausse par rapport à 2015, mais uniquement dans le secteur non marchand (CAE) : la part du non-marchand passe de 73% en 2015 à 80% en 2016.

Les femmes sont toujours surreprésentées dans le secteur non marchand : elles occupent près des 3/4 des contrats signés. La part des seniors dans les CUI augmente dans le secteur non marchand et reste stable dans le secteur marchand.

Tab. 29 : Nombre d'entrées en CUI enregistrés en Occitanie en 2016 (contrats initiaux et renouvellements)

	Secteur non marchand : CAE		Secteur marchand : CIE	
	entrées	employeurs signataires	entrées	employeurs signataires
Nombre de contrats	29 436	7 909	7 282	5 244

Source : ASP – traitement DARES

Tab. 30 : Profil des bénéficiaires entrés en CUI en 2016

	Secteur non marchand : CAE	Secteur marchand : CIE
Part des hommes	26%	57%
Part des travailleurs handicapés	16%	11%
Âge		
25 ans ou moins	16%	23%
26 à 35 ans	23%	27%
36 à 50 ans	31%	28%
plus de 50 ans	30%	23%
Niveau de formation :		
Pas de formation ou inférieure à 1 an	9%	11%
Niveau CAP, BEP	22%	27%
Diplôme obtenu CAP, BEP	9%	10%
Niveau BAC	30%	27%
Niveau > Bac +2 (BTS, DUT, licence...)	30%	25%

Source : ASP – traitement DARES

Près de 44 000 nouveaux contrats aidés (CUI-CAE, CUI-CIE Et Eav) en 2016

Au 31 décembre 2016, 23 870 personnes étaient en CAE, un nombre qui augmente de 7% par rapport à fin 2015. A la même date, 3 914 personnes bénéficiaient d'un CIE, soit 40% de moins que fin 2015.

**Tab. 31 : Les CAE par département :
entrées en 2016 et contrats en cours au 31/12/2016**

	Entrées	Employeurs signataires	Contrats en cours en fin d'année	
			Nombre	Evolution annuelle
Ariège	1 267	330	824	3,8%
Aude	1 796	621	1 564	6,1%
Aveyron	1 103	386	834	0,2%
Gard	3 992	1 010	3 423	8,6%
Haute-Garonne	5 222	1 177	4 188	9,8%
Gers	824	298	694	19,0%
Hérault	6 097	1 686	5 255	4,6%
Lot	1 028	306	809	7,0%
Lozère	447	212	353	0,6%
Hautes-Pyrénées	1 352	439	971	3,9%
Pyrénées-Orientales	2 673	565	2 234	15,0%
Tarn	2 020	547	1 497	6,2%
Tarn et Garonne	1 615	332	1 224	0,4%
Occitanie	29 436	7 909	23 870	7,1%
France métro	291 880	70 843	228 674	5,0%

Source : ASP – traitement DARES

**Tab. 32 : Les CIE par département :
entrées en 2016 et contrats en cours au 31/12/2016**

	Entrées	Employeurs signataires	Contrats en cours en fin d'année	
			Nombre	Evolution annuelle
Ariège	146	121	102	-52,3%
Aude	601	410	316	-33,9%
Aveyron	213	182	121	-41,3%
Gard	931	688	499	-28,9%
Haute-Garonne	1 403	966	748	-42,5%
Gers	212	167	117	-42,4%
Hérault	1 748	1 183	888	-35,9%
Lot	188	146	91	-56,7%
Lozère	58	43	27	-66,3%
Hautes-Pyrénées	241	155	128	-60,0%
Pyrénées-Orientales	658	515	366	-26,8%
Tarn	521	402	316	-42,6%
Tarn et Garonne	362	266	195	-39,3%
Occitanie	7 282	5 244	3 914	-39,5%
France métro	76 142	49 531	36 933	-38,2%

Source : ASP – traitement DARES

L'assistance auprès des enfants reste le métier le plus fréquemment occupé par les nouveaux bénéficiaires d'un CAE en 2016 (22,2% des contrats signés), alors que, dans le secteur marchand, la répartition par métiers est plus homogène, le secrétariat, le métier le plus couramment exercé par un bénéficiaire de CIE, ne représente que 4,5% de la totalité des CIE signés en 2016, à peine plus que le personnel polyvalent en restauration.

Tab. 33 : Les 10 principaux métiers exercés par les bénéficiaires, en nombre et % par rapport au total des CAE (secteur non marchand) en 2016

Métier	Bénéficiaires en 2015	Répartition
Assistance auprès d'enfants	5 291	22,2%
Éducation et surveillance au sein d'établissements d'enseignement	1 894	7,9%
Secrétariat	1 690	7,1%
Nettoyage de locaux	1 582	6,6%
Maintenance des bâtiments et des locaux	1 540	6,5%
Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents	1 376	5,8%
Personnel polyvalent des services hospitaliers	1 275	5,3%
Opérations administratives	884	3,7%
Accueil et renseignements	620	2,6%
Animation d'activités culturelles ou ludiques	505	2,1%

Source : ASP – traitement DARES

Tab. 34 : Les 10 principaux métiers exercés par les bénéficiaires, en nombre et % par rapport au total des CIE (secteur marchand) en 2016

Métier	Bénéficiaires en 2015	Répartition
Secrétariat	178	4,5%
Personnel polyvalent en restauration	175	4,5%
Mise en rayon libre-service	148	3,8%
Vente en alimentation	129	3,3%
Personnel de cuisine	114	2,9%
Assistanat commercial	109	2,8%
Service en restauration	105	2,7%
Magasinage et préparation de commandes	100	2,6%
Comptabilité	86	2,2%
Mécanique automobile et entretien de véhicules	81	2,1%

Source : ASP – traitement DARES

6 900 emplois d'Avenir (EAv) enregistrés en 2016, 500 de plus que l'année précédente.

Alors que les entrées en emplois d'avenir restent quasiment stables par rapport à 2015, la part du secteur marchand redescend à 28% (33% en 2015).

L'Hérault reste le département dans lequel ont été signés le plus d'emplois d'avenir.

Les entrées en emplois d'avenir concernent autant les femmes que les hommes, mais les femmes sont proportionnellement plus nombreuses dans le secteur non marchand.

Tab. 35 : Profil des bénéficiaires des EAV en 2016

	Entrées	Employeurs signataires
Nombre de contrats enregistrés en Occitanie	6 886	3 743
Part du secteur marchand	28%	
Part des hommes	49%	
Part des travailleurs handicapés	3%	

Source : ASP – traitement DARES

Au 31 décembre 2016, 7 560 jeunes étaient en emploi d'avenir dans le secteur non marchand et 3 190 dans le secteur marchand.

Tab. 36 : Les Eav par département : entrées en 2016 et contrats en cours au 31/12/2016

	Entrées	employeurs signataires	Eav non marchands : contrats en cours en fin d'année		Eav marchands : contrats en cours en fin d'année	
			Nombre	évolution annuelle	Nombre	évolution annuelle
Ariège	190	131	284	-23,7%	125	0,0%
Aude	473	289	463	-24,5%	244	1,2%
Aveyron	293	194	419	-12,9%	136	-24,9%
Gard	886	467	862	-18,0%	348	5,5%
Haute-Garonne	1 145	535	1 377	-15,3%	352	2,0%
Gers	165	118	240	-20,5%	105	-8,7%
Hérault	1 415	761	1 241	-18,1%	904	12,3%
Lot	305	169	365	-14,9%	153	-0,6%
Lozère	154	93	225	-10,7%	37	2,8%
Hauts-Pyrénées	372	191	404	-22,0%	131	-9,7%
Pyrénées-Orientales	672	323	737	-26,6%	270	4,7%
Tarn	466	278	540	-20,8%	231	-14,1%
Tarn et Garonne	350	194	406	-9,8%	153	12,5%
Occitanie	6 886	3 743	7 563	-18,6%	3 189	1,6%
France métro	70 033	32 941	70 054	-22,9%	26 438	-9,7%

Source : ASP – traitement DARES

Parmi les principaux métiers occupés par les bénéficiaires d'un emploi d'avenir dans le secteur non marchand, 2 sont exercés par plus d'un bénéficiaire sur 5 : Animation de loisirs auprès d'enfants et d'adolescents et personnel polyvalent des services hospitaliers.

Dans le secteur marchand, le premier métier occupé est celui de personnel polyvalent en restauration.

Tab. 37 : Les 10 principaux métiers exercés par les bénéficiaires d'un Eav dans le secteur non marchand en 2016

	Total	Répartition
Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents	915	12,1%
Personnel polyvalent des services hospitaliers	822	10,9%
Assistance auprès d'enfants	698	9,2%
Maintenance des bâtiments et des locaux	578	7,6%
Éducation en activités sportives	394	5,2%
Nettoyage de locaux	374	4,9%
Nettoyage des espaces urbains	320	4,2%
Entretien des espaces verts	244	3,2%
Assistance auprès d'adultes	230	3,0%
Animation d'activités culturelles ou ludiques	215	2,8%

Source : ASP – traitement DARES

Tab. 38 : Les 10 principaux métiers exercés par les bénéficiaires d'un Eav dans le secteur marchand en 2016

	Total	Répartition
Personnel polyvalent en restauration	218	6,8%
Service en restauration	159	5,0%
Personnel de cuisine	152	4,8%
Mise en rayon libre-service	136	4,3%
Vente en alimentation	119	3,7%
Maçonnerie	114	3,6%
Mécanique automobile et entretien de véhicules	95	3,0%
Boulangerie - viennoiserie	72	2,3%
Magasinage et préparation de commandes	71	2,2%
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	62	1,9%

Source : ASP – traitement DARES

3.6.2. Garantie Jeunes : un accompagnement renforcé des jeunes les plus vulnérables

La Garantie Jeunes est un dispositif mis en place dès fin 2013, qui offre aux jeunes de 18 à 26 ans en situation de grande précarité un accompagnement personnalisé vers l'autonomie dans le cadre d'un parcours intensif d'accès à l'emploi et à la formation porté par les missions locales. En Occitanie, fin juin 2017, sur les 13 650 jeunes entrés dans le dispositif depuis 2013, 7 070 jeunes sont dans le parcours, un peu plus de la moitié sont des hommes (55%) et plus de 4 sur 5 sont de niveaux V, Vbis, ou VI.

Près d'un jeune sorti du dispositif sur deux est en emploi ou en formation.

Près de 6 000 jeunes sont entrés en Garantie Jeunes en 2017 (données à fin septembre), soit 11% des entrées enregistrées au niveau national. L'Hérault concentre 22% des entrées régionales, suivi de la Haute-Garonne (14%) et du Gard (12%).

3.6.3. Contrat de génération : l'embauche d'un jeune et le maintien d'un senior en activité

Créé en 2013, le contrat de génération concerne toutes les entreprises, mais permet aux entreprises de moins de 300 salariés de bénéficier d'une aide financière lorsqu'elles embauchent en CDI un jeune de moins de 26 ans et maintiennent en emploi ou recrutent un senior.

Ce dispositif se met en place très progressivement : de mars 2013 à août 2017, 6 770 demandes d'aide ont été enregistrées et 5 510 acceptées soit l'embauche de 5 510 jeunes, majoritairement des jeunes hommes et des jeunes plutôt diplômés, et au recrutement ou au maintien dans l'emploi de 5 510 seniors dans les entreprises de la région.

En France métropolitaine, sur la même période, 79 835 demandes ont été enregistrées et 64 540 ont été validées.

3.6.4. Contrats en alternance

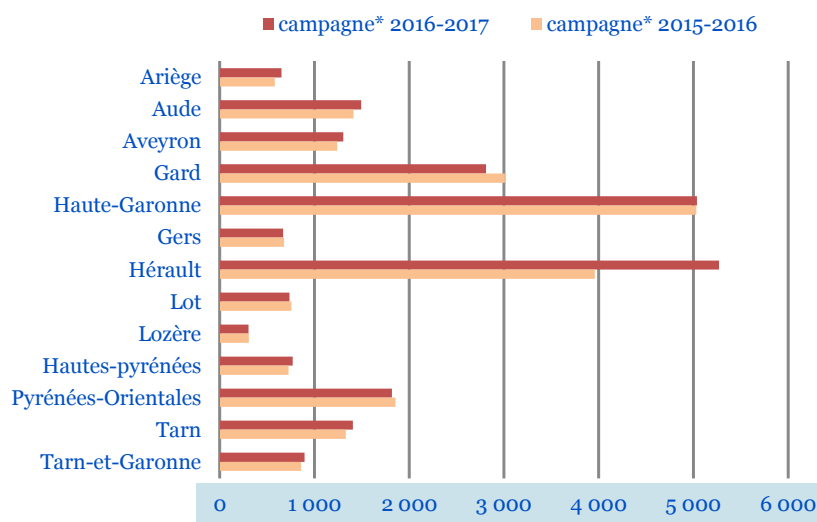
Avertissement : en raison d'un problème dans la saisie des données vers le serveur national, les données des contrats de professionnalisation ne sont pas diffusables.

Durant la campagne 2016-2017, les chambres consulaires ont enregistré 23 160 contrats d'apprentissage dans la région Occitanie, en hausse de 6,5% par rapport à la campagne précédente.

Le nombre d'entrées en apprentissage diminue dans trois départements : Gard, Lot et Pyrénées-Orientales. Plus de 22% contrats signés dans la région le sont dans l'Hérault (en forte hausse) et à peine moins en Haute-Garonne.

23 160 jeunes sont entrés en apprentissage pendant la campagne 2016-2017

Graph. 11 : Les entrées en apprentissage



Source : DARES -ARIANE

3.6.5. L'aide à l'embauche dans les petites et moyennes entreprises

A partir du 18 janvier 2016 et jusqu'au 30 juin 2017, date à laquelle le dispositif prend fin, les embauches réalisées par les entreprises de moins de 250 salariés peuvent faire bénéficier à l'employeur d'une prime trimestrielle de 500 € durant les 2 premières années du contrat, soit 4 000 € au total.

Fin octobre 2017, (les demandes enregistrées jusque fin 2017 pour des embauches réalisées avant fin juin 2017 peuvent bénéficier de l'aide), 258 000 demandes d'embauche de la part de PME de la région ont été enregistrées et 191 500 validées.

Les embauches réalisées depuis le début de la mesure sont pour 66% des CDI, et la durée moyenne hebdomadaire du travail est de 32 heures. 48% des personnes embauchées ont entre 26 et 44 ans et 32% moins de 26 ans. Les secteurs d'activité ayant le plus embauché dans ce cadre sont l'hébergement-restauration (23%) et le commerce (20%).

Près de 260 000 demandes d'aide à l'embauche depuis janvier 2016

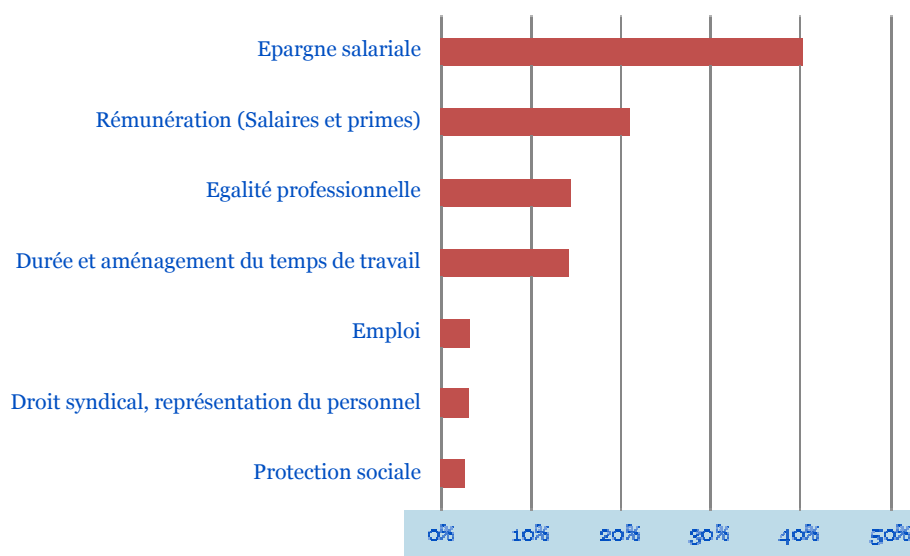
4. RELATIONS PROFESSIONNELLES

4.1. Négociation collective

En 2016, le dialogue social, sous la forme de la négociation collective d'entreprise, a donné lieu à la transmission de près de 4 000 textes aux services des 13 Unités Départementales de la DIRECCTE Occitanie (accords, avenants, décisions unilatérales, plans d'actions).

Un texte déposé peut aborder plusieurs thèmes (issus ou non de la négociation obligatoire ou administrée) : l'épargne salariale représente 40% des thèmes cités dans les textes déposés. Le 2ème thème le plus fréquemment évoqué concerne les rémunérations.

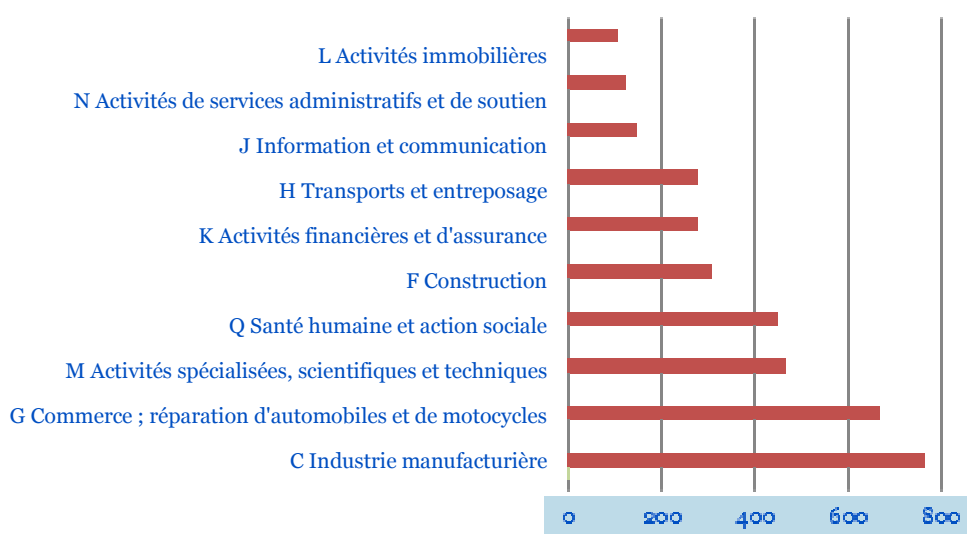
Graph. 12 : La négociation collective par principaux thèmes en 2016



Source : DGT - D@ccord Traitement DARES 2016 provisoire

L'industrie manufacturière est toujours le secteur qui concentre le plus de textes issus de la négociation collective, suivi du commerce, des activités spécialisées scientifiques et techniques et de la santé humaine et action sociale.

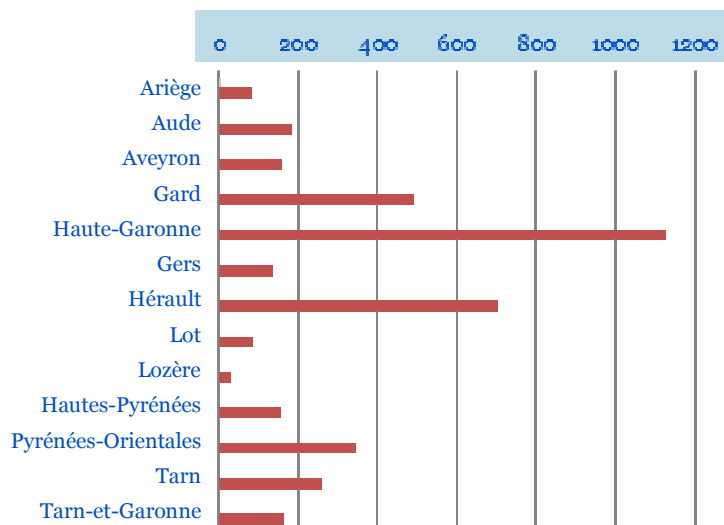
Graph. 13 : La négociation collective par secteur d'activité en 2016



Source : DGT - D@ccord Traitement DARES 2016 provisoire

Dans les départements d'Occitanie, la Haute Garonne et l'Hérault concentrent près de la moitié de l'ensemble des textes issus de la négociation collective d'entreprises.

Graph. 14 : Activité de la négociation collective par département en 2016



Source : DGT - D@ccord Traitement DARES 2016 provisoire

4.2. L'audience des organisations syndicales

Pour la deuxième fois, dans le cadre de la réforme de la représentativité syndicale issue de la loi du 20 août 2008, l'audience des organisations syndicales a été mesurée au niveau national et interprofessionnel ainsi qu'au niveau des branches professionnelles.

C'est la première mesure de l'audience des organisations syndicales en Occitanie. Les chiffres présentés sont le résultat de l'agrégation des scores enregistrés par les organisations syndicales sur le cycle 2013-2016 lors :

- › des élections professionnelles (comité d'entreprise, délégation unique du personnel, à défaut délégués du personnel) organisées dans les entreprises d'au moins 11 salariés entre le 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2016 ;
- › du scrutin organisé auprès des salariés des très petites entreprises et des employés à domicile du 30 décembre 2016 au 13 janvier 2017;
- › des élections aux chambres départementales d'agriculture, pour les salariés de la production agricole, qui se sont déroulées en janvier 2013.

Les scores réalisés par les organisations syndicales au niveau régional donnent la mesure de l'audience des organisations syndicales de salariés sans pour autant constituer une mesure de la représentativité syndicale au niveau régional qui n'est pas expressément prévue par la loi.

Tab. 39 : Audience des organisations syndicales en Occitanie-2017

organisations syndicales	Occitanie	France métropolitaine
CGT	28,0%	24,9%
CFDT	22,6%	26,4%
CGT-FO	20,3%	15,6%
CFE-CGC	10,2%	10,7%
CFTC	7,3%	9,5%
UNSA	4,0%	5,4%
Solidaires	4,0%	3,5%
Autres	3,6%	4,0%

Source : DGT

L'audience syndicale peut être mise en regard de l'activité de négociation en entreprise. : en 2016, si la CFDT arrive en tête des syndicats signataires, avec 25% des signatures syndicales, l'organisation est suivie de près par la CGT, 1er syndicat par l'audience, avec 22% des signatures syndicales.

5. LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

5.1 Accidents du travail

En 2015, plus de 55 000 accidents du travail avec arrêt se sont produits dans les établissements du régime général en Occitanie, près de 3 100 d'entre eux ont occasionné une invalidité permanente et 56 se sont révélés mortels.

Le nombre d'accidents du travail augmente légèrement un an (1,4%), ils entraînent en moyenne plus de conséquences graves : le nombre d'accidents du travail ayant entraîné une incapacité permanente progresse de 4,7% sur un an. Les accidents mortels sont moins nombreux : -7% entre 2014 et 2015.

L'indice de fréquence (nombre d'accidents pour 1 000 salariés) s'élève, en 2015, à 39,5 pour la région, soit 0,1 point de plus qu'en 2014. Il reste nettement plus élevé qu'en moyenne France métropolitaine (33,9).

Plus de 55 000
accidents du
travail en 2015

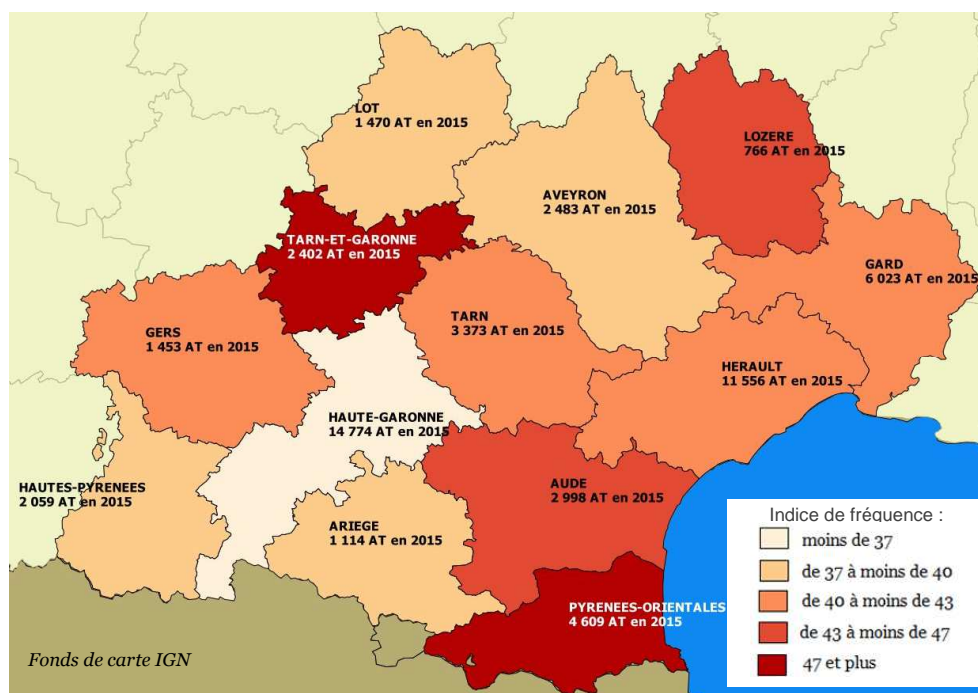
Tab. 40 : Accidents du travail en 2015 et évolution en Occitanie

	2015	Evolution sur un an
Nombre d'établissements	207 509	0,4%
Nombre de salariés	1 394 155	1,2%
AT avec arrêt	55 080	1,4%
AT avec IP	3 078	4,7%
AT mortels	56	-6,7%
Indice de Fréquence	39,5	0,1

Source : CARSAT LR et MP-CNAMTS

L'indice de fréquence par département varie de 32,9 dans la Haute-Garonne à 49,5 dans le Tarn-et-Garonne. Cette grande variabilité entre les départements de la région est très liée à la typologie des activités économiques locales. En effet, l'indice de fréquence est deux fois supérieur à la moyenne de l'ensemble des activités dans le secteur de la construction et particulièrement bas dans les activités financières, informatiques administratives et éducatives.

Carte 9 : Répartition du nombre d'accidents du travail (AT) et indices de fréquence (IF) par département (2015)



Source : CARSAT LR et MP Conception : SESE DIRECCTE Occitanie

Plus de 4 600 accidents du travail se sont produits dans les entreprises relevant du régime agricole en 2015. L'indice de fréquence moyen est de 33,1 (source : CNMSA).

5.2. Les maladies professionnelles

En 2015, 2 523 maladies professionnelles sont recensées par la CARSAT et 302 par la MSA sur la région Occitanie. Près de 9 maladies professionnelles sur 10 concernent des troubles musculo-squelettiques et tout particulièrement des affections péri-articulaires.

Les maladies professionnelles déclarées sont en augmentation

Tab. 41 : Répartition des maladies professionnelles en 2015

	Régime général	Régime agricole
Maladies professionnelles (nombre)	2 523	302
Affections péri-articulaires	79,4%	84,1%
Lombalgies (port de charges)	7,0%	3,0%
Amiante	2,2%	nd*
Surdité	2,2%	nd*
Lombalgies (vibrations)	1,4%	4,3%
Dermites, eczéma, asthmes	1,0%	2,3%
Autres	6,4%	6,3%

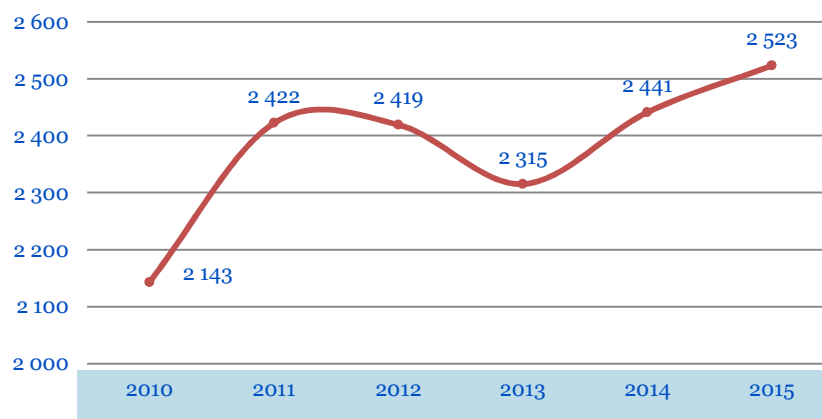
* faibles pourcentages inclus dans la catégorie « autres »

Source : CARSAT LR et MP-CNAMTS

Après une baisse régulière entre 2011 et 2013, le nombre de maladies professionnelles déclarées repart à la hausse depuis 2014 (régime général).

Les troubles musculosquelettiques (TMS), qui représentent 90% des maladies déclarées, contribuent mécaniquement à l'évolution globale du nombre de maladies professionnelles : la diminution de l'activité économique constatée en 2012 et 2013 avait en effet entraîné une baisse du nombre de maladies professionnelles déclarées.

Graph. 15 : Les maladies professionnelles indemnisées depuis 2010 en Occitanie



Source : CARSAT LR et MP

6. CONSOMMATION

6.1. Le baromètre des réclamations

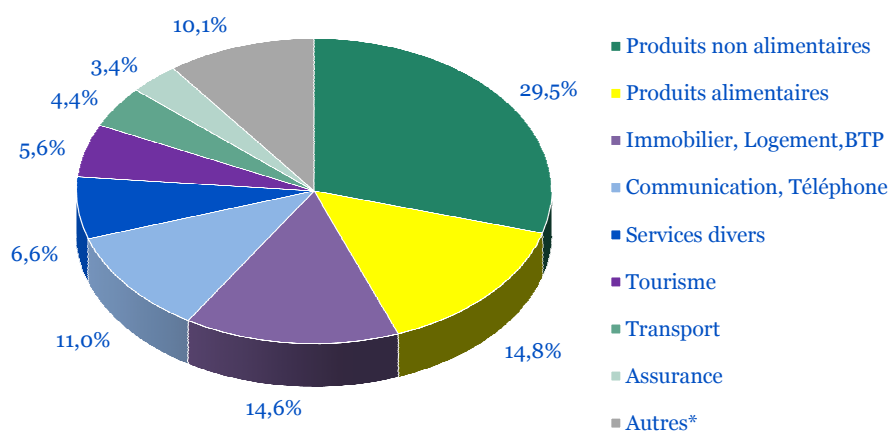
Le baromètre des réclamations est une base de données de la DGCCRF qui recense les réclamations et les demandes d'informations des consommateurs, particuliers ou entreprises. Ces informations permettent de mieux appréhender les pratiques en cause et la conflictualité des secteurs et d'orienter l'action des services de l'Etat en matière de défense des consommateurs.

En 2016, plus de 7 300 réclamations ou demandes d'informations ont été recensées en Occitanie par les DDPP (directions départementales de la protection des populations) ou DDCSPP (directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations) et le pôle C de la DIRECCTE Occitanie, une baisse de 6% par rapport à 2015.

Près de 30% des réclamations concernent la vente de produits non alimentaires et 15% les produits alimentaires, au même niveau que le secteur de l'immobilier, logement et BTP, avec des réclamations concentrées sur les services d'installation, d'entretien et de réparation.

Le 4ème secteur le plus concerné par les réclamations est celui de la téléphonie, en hausse de 16% par rapport à l'année 2015.

Graph. 16 : Les réclamations des consommateurs par secteur en 2016



*Services divers : Banques et finance, eau, énergie, assurance, culture et loisirs...

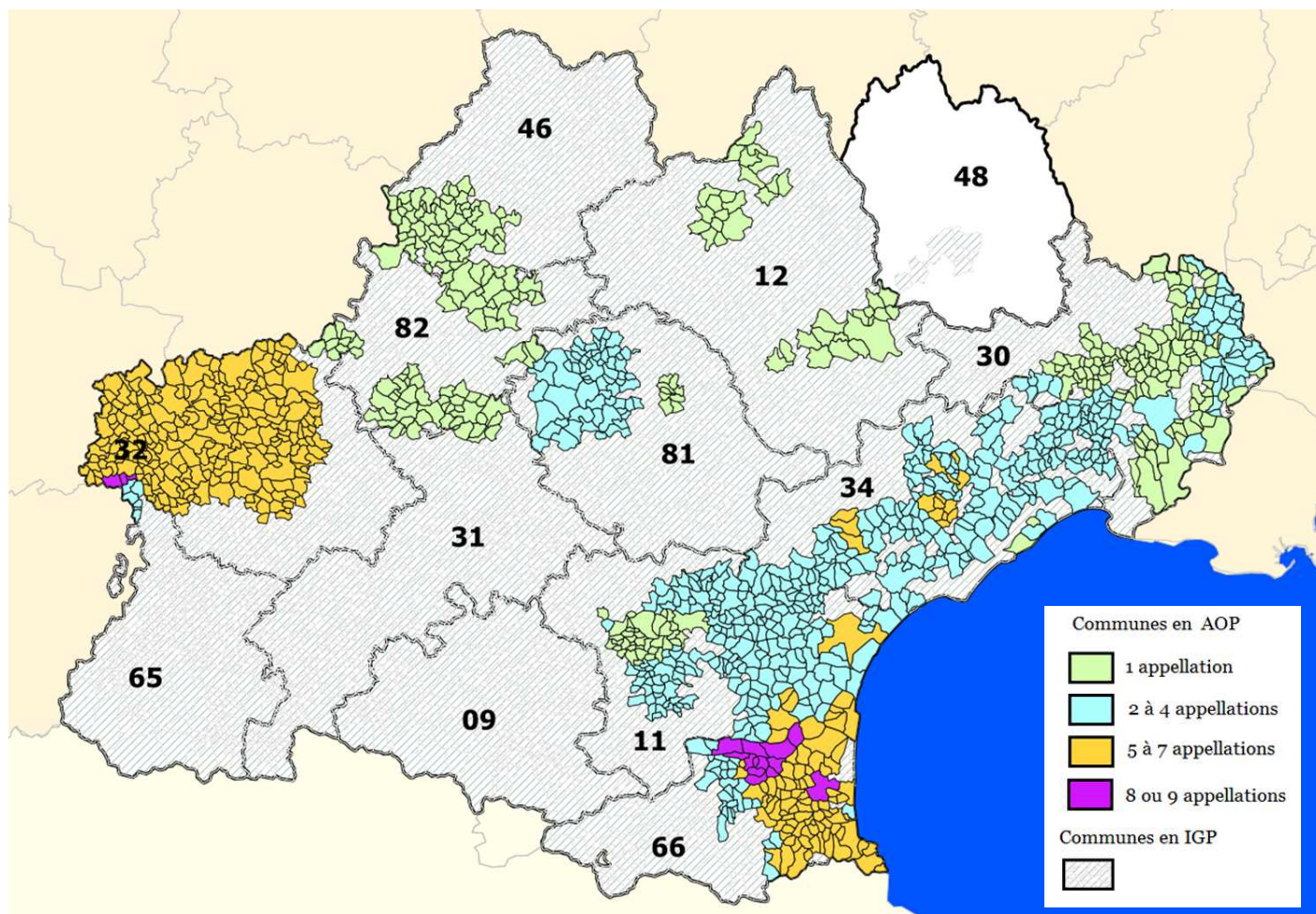
Source : DGCCRF – baromètre des réclamations

6.2. Les signes de qualité en Occitanie

Forte de 250 produits sous Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO), la région Occitanie se situe parmi les toutes premières régions européennes par le nombre et la diversité de ces produits. Avec plus de 90 AOP (Appellation d'Origine Protégée), plus de 60 IGP (Indication Géographique Protégée) et près de 30 Label Rouge (source IRQUALIM), ce sont tous les secteurs agroalimentaires qui se trouvent concernés : viticulture, viandes, fruits et légumes (AOP oignon doux des Cévennes, IGP ail rose de Lautrec, IGP riz de Camargue,...) volailles et palmipèdes gras, fromages (AOP Roquefort, AOP Pélardon, IGP Tomme des Pyrénées...), charcuteries, produits de la mer (IGP Anchois de Collioure), huiles, miel ...

Les signes de qualité sont particulièrement présents dans le domaine viticole : près de 90% des surfaces en vignes produisent un vin AOP ou IGP. La région abrite dans ce secteur plus de 50 AOP et plus de 35 IGP dont 6 IGP départementales et 2 IGP régionales.

Carte 10 : Signes officiels de qualité Appellation d'Origine Contrôlée (AOP) et Indication Géographique Protégée (IGP) Communes d'Occitanie incluses dans une aire géographique viticole AOP et IGP



Source : INAO 2017 - fond de carte ©IGN Réalisation : SESE Occitanie

Ces signes de qualité dans les secteurs agroalimentaires représentent un patrimoine exceptionnel pour la région. Leur reconnaissance, leur préservation et leur développement constituent l'une des priorités des services de l'Etat, en soutien aux démarches professionnelles. En 2016, dans la région Occitanie, les enquêteurs des directions départementales chargées de la Protection des Populations [DD(CS) PP] et de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) ont effectué plus de 1 300 contrôles (tous produits et tous signes de qualité y compris vins AOP/IGP) portant sur ces signes de qualité, dont plus d'un quart a nécessité une action de suivi.

L'agriculture biologique est également particulièrement bien représentée en Occitanie : avec 7 218 exploitations et 361 700 ha de surfaces certifiées ou en conversion, elle occupe largement la 1ère place des régions françaises en 2016. La place du bio est en constante progression dans la région, particulièrement ces dernières années (+11% par rapport à 2015 en surface et en nombre d'exploitations). En 2016, les enquêteurs des directions départementales chargées de la Protection des Populations [DD(CS) PP] et de la DIRECCTE Occitanie ont réalisé près de 200 contrôles d'établissements de la filière agriculture biologique, dont près de 30% ont donné lieu à une action de suivi.

En 2017, les contrôles sur la filière s'élargissent aux produits biologiques importés de pays tiers.

Retrouvez toute l'actualité de la Direccte Occitanie sur :

<http://occitanie.direccte.gouv.fr//>



Pour en savoir plus,
les publications du service Etudes Statistiques Evaluation sur le site Internet de la Direccte :



ESCALES, une publication thématique trimestrielle

- Les derniers numéros parus :
- Escales n°16 : Les sortants en Contrat Unique d'Insertion en Occitanie (mars 2017)
- Escales n°17 : Les Plans de Sauvegarde de l'Emploi en Occitanie ((juin 2017)
- Escales n°18 : L'intérim en 2016 en Occitanie (octobre 2017)

✓✓✓
Prochaines parutions : L'activité partielle ; Les Prestations de Service Internationales

Les CHIFFRES-CLÉS de la Direccte

Une publication annuelle qui propose des données relatives à de nombreux domaines d'intervention de la Direccte, aux niveaux régional et départemental

✓✓✓
Prochaine parution : printemps 2018



- Et aussi :
- Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi : une publication trimestrielle en partenariat avec Pôle Emploi
- La note de conjoncture trimestrielle de la Direccte
- Le bilan annuel du marché du travail (en partenariat avec Pôle Emploi)
- Le taux de chômage trimestriel — Région/Départements/Zones d'emploi

L'Occitanie et les autres régions de France :

<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/tableaux-de-bord/la-conjoncture-regionale/>

Directeur de publication : Christophe Lerouge
Réalisation : Service études statistiques évaluation
Rédaction : Véronique Salabert avec la contribution de Benjamin Potier
Mise en page : Myrtille Guiguet
DIRECCTE Occitanie : 5, esplanade Compans-Caffarelli — BP 98016 — 31080 Toulouse cedex 6